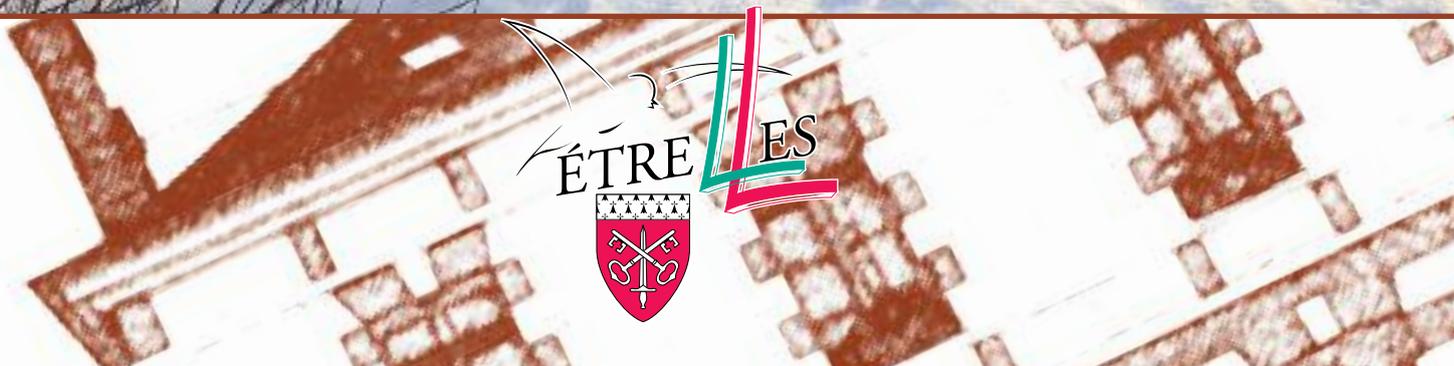


L'ÉTRELLAIS

Bulletin municipal N° 59 - Février 2012



POUR LE PROCHAIN ETRÉLLAIS,
DÉPÔT DES ARTICLES
LE 05 MAI 2012
AU PLUS TARD. SORTIE PRÉVUE
FIN 28 JUIN 2012.

Rappels :

- Pour les associations **une demi-page et 2 photos maximum**
Articles signés par les auteurs
3 possibilités :
- envoi par mail à la mairie ; mairie.etrailles@wanadoo.fr
 - Ou
 - loic.jagline@laurent-perrier.fr
 - Ou
 - dépôt par clé USB à la mairie.

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 14H00-17H00

Mardi, mercredi, vendredi
9H00-12H15 et 14H00-17H00

Jeudi : fermée

Samedi : 9H00-12H00

Tél. 02 99 96 62 11

Fax 02 99 96 53 37

Mail : mairie.etrailles@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-etrailles.fr

Permanences en Mairie

Mme le Maire : Le matin (sauf le mercredi)

Rencontre 1^{er} adjoint

J.CL. Madeline sur RDV uniquement

Date des prochains conseils

(sous toutes réserves de changements)

12 mars, 26 mars, 23 avril, 21 mai et le 25 juin.

Bulletin municipal d'information trimestrielle
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012

Directeur de la publication :
Mme le maire d'Étréllais M. CH. Morice
Comité de Rédaction :
C. Haigron - V. Menier - C. Buffet - L. Jagline
J. CL. Madeline - D. Tumoine et S. Davenel.
Conception et impression :
Imprimerie Morvan-Fouillet - Vitré

Bonne Année 2012



En ce début d'année, j'adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de réussite à tous les Etréllais (es) et leurs familles. Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux foyers qui ont choisi Etréllais comme lieu de résidence, ainsi qu'une douce année aux 47 bébés de 2011. Le nombre important de naissances confirme la jeunesse de notre population tout en confortant le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

Ce constat basé sur l'augmentation régulière de notre population* démontre combien la commune par ses multiples facettes sait capter des familles demandeuses en services, en qualité de vie, en proximité d'emplois. Nous bénéficions d'un secteur économique porteur et de réseaux de transports sûrs et de qualité, qu'ils soient routiers ou ferroviaires.

*chiffres INSEE janvier 2012 : 2628 Habitants, plaçant Etréllais au 4^e rang du secteur après Vitré, Chateaubourg et Argentré du Plessis.

Au cœur même de notre cité, les équipements publics apportent plus de confort, répondant chacun à des besoins culturels, culturels, sportifs, d'accessibilité ou tout simplement de nécessité... L'aménagement du Centre bourg, le Cimetière Paysager, le Complexe Sportif... sont des outils de qualité. Demain le Traitement Urbain de la rue des Saulniers et la création du Pôle Enfance où seront regroupés l'Ecole R Doisneau et le Centre de Loisirs Kinderboum, viendront compléter les équipements publics qu'offre déjà la commune à tous ceux qui ont choisis Etréllais et ceux qui y viendront dans les prochaines années.

Les équipes municipales se succèdent et travaillent chacune en leur temps, à des projets structurants souvent jugés ambitieux mais se révélant nécessaires à l'usage et plébiscités quand ils sont mis en service pour le plus grand plaisir et le confort de tous. Les élus mènent des projets durant leurs mandats, conscients des impacts financiers, des enjeux de leur choix en tenant comptes des attentes de la population... mais toujours en respectant l'intérêt collectif et sans esprit partisan.

Je remercie les élus qui depuis trois ans, avec un bon esprit oeuvrent à la bonne marche de notre commune, aidés par l'ensemble des agents communaux et par tous les membres des commissions consacrant beaucoup de leurs soirées à la qualité des projets de notre collectivité, à notre espace de vie de demain.

Très bonne année à toutes et à tous.

Le Maire
M. C. MORICE

Les éclairages de Noël



Programme de renouvellement annuel avec remplacement des ampoules par des leds.

ETRELLES

AU FIL DES JOURS

MARS :

- 16 Concours de belote – Club de l'amitié – Ancienne Salle des Sports
- 22 Repas AFN – jeux de cartes – Salle St Hippolyte
- 21 Réunion MSA « la douleur chronique, vivre avec au quotidien, à ARGENTRE DU PLESSIS (Salle Ouessant)
- 23 Soirée Envies de Scène – Salle St Hippolyte
- 24 Remise des récompenses – Football – Salle St hippolyte

AVRIL :

- 7 Portes Ouvertes le matin des services techniques rue du Capitaine Guérault
- 25 Repas du C.C.A.S.
- 27 Soirée Théâtre – Ecole Privée – Salle St Hippolyte
- 28 Repas et Soirée dansante organisée par DEBRA « soutenons les enfants papillons atteints d'epidermolyse bulleuse » Salle St Hippolyte (TROHEL Florence)

MAI :

- 5 Bal Country organisée par le Volley et Canto Navajo's Ancienne Salle des sports
- 8 Commémoration du 8 Mai
- 25 Concours de palets – Club de l'amitié – Ancienne Salle des sports
- 24 Assemblée Générale – Football – Salle de réunion au complexe sportif
- 28 Randonnée VTT et pédestre – Sapeurs Pompiers – Centre de secours ARGENTRÉ - ETRELLES
- 30 Assemblée Générale – Centre de Loisirs – Salle St Hippolyte

JUIN :

- 1 Tournoi – Pong Etrellais – Ancienne Salle des sports
- 2 Tournoi Jeunes et Seniors– Football –Terrains des sports
- 8 Assemblée Générale – Basket – Salle des Mariages
- 9 Gala de danse – Grymda- Parc expo à Vitré
- 9 Journée nationale des débutants et après midi découverte – Football – Terrains des sports
- 17 Finale Tournoi – Tennis Etrellais Détente – complexe sportif
- 22 Fête de l'école publique – Ecole publique
- 23 Bal et Feu d'Artifice Salle des Sports
- 29 Fête de l'Ecole privée – Ancienne Salle des sports
- 30 Journée détente des bénévoles – Football – salle de réunion au complexe sportif

Horaires des messes

Dates des messes 10H30 le deuxième et le quatrième dimanche du mois

Secrétariat : 02 99 96 61 55

Tous les jours de 10h00 à 12h00 et les mardis, mercredis et vendredis et de 14h30 à 16h30.

Pour 2012, la 1^{ère} communion sera célébrée à Etrellais le dimanche 13 mai à 10h30 et la profession de foi le jeudi de l'Ascension 17 mai à 10h30

Tous les mardis, une permanence est tenue au presbytère d'Etrellais de 10h à 12h.



Sommaire

Edito	p 2
Agenda Etrellais	p 3
Etat-civil 2010-2011	p 4
Nouveau à Etrellais	p 4 et 5
Vie communale	p 6 à 8
Vie municipale	p 9 à 11
Vie pratique	p 12 à 15 et 18
Vie scolaire	p 19
Vie associative	p 20 à 27
Saison culturelle Argentré	p 28
Activités pour les enfants	p 29
Les Classes 1981 - 2011	p 31 et 32

Trophée

des médias

Au mois de novembre dernier, votre journal communal « l'Etrellais » a été sélectionné à Lyon pour participer au titre du meilleur journal communal des villes de moins de 10 000 habitants.

Après avoir passé la première sélection, votre journal « l'Etrellais » est arrivé à la grande finale et faisait parti des 20 meilleurs de France. Seuls 5 journaux ont été primés. Une place dans les vingt meilleurs de France, personne ne s'en doutait.

En tant que responsable de « l'Etrellais » je tiens tout d'abord à féliciter et remercier toute l'équipe qui met tout en œuvre pour la composition et qui ne regarde pas le temps passé pour le plaisir de tous nos concitoyens .

Merci également aux responsables des associations qui nous permettent d'alimenter votre journal « l'Etrellais ». Ainsi qu'à Séverine de l'Imprimerie Morvan Fouillet qui nous aide, par ses compétences à finaliser la mise en page de notre bulletin communal.

Souhaitons que pour le trophée 2012, nous soyons encore sélectionnés, et ne sait-on jamais !!!

L.Jagline

État Civil



NAISSANCES

06/11/2011	Thaïs DELACHESNAIS - La Mare
08/11/2011	Louis GUICHARD - 8 rue de Normandie
12/11/2011	Alban et Axel POULIQUEN - 5 Allée des Chênes
29/11/2011	Eloan DÉSILLE - 6 C rue de la chaussonnière
26/12/2011	Maëlle FESSELIER - 29 rue du Chardonneret
29/12/2011	Elouen FOUGERAIS - 5 impasse de la Bâte
04/01/2012	Inessa BOISSELIER LOUAZEL - 1, rue des Saulniers
05/01/2012	Rose MARY BERNIER - 25, rue de la Champagne
17/01/2012	Martin FRERREUX - 20, rue de la Champagne
20/01/2012	Alan KERHASCOET MORVAN - 2, bis lieu dit « la motte Gérard »

MARIAGES

17/12/2011	GUILLOUX Aurélie et BARBOT Guillaume La Fleuriais
------------	---



DÉCES

16/10/11	Mme LBOUC née BÂLÉ Simone - 5 rue Hyacinthe Hévin
29/10/11	Mme LEMÉE Madeleine - 5 rue Hyacinthe Hévin
21/11/11	Mme BÉTIN née MAIGNAN Marie-Thérèse - 5 rue Hyacinthe Hévin
22/11/11	Mme POTTIER Marie-Joséphe née GANDON - Le Pont d'Etreilles
03/12/11	Mr HILLION Pierre - 5 rue Hyacinthe Hévin
03/12/11	Mme HASLÉ Jeannine née HARDY - 14 La Motte Gérard
12/12/11	Mme BUFFET née GAUTIER Maria - 5 rue Hyacinthe Hévin
08/01/12	Mr COURNEE Henri - 2 impasse des saulniers
12/01/12	Mr FRANCOIS Albert - 5 rue Hyacinthe Hévin
22/01/12	Mr ROINSON Pierre - 5 rue Hyacinthe Hévin

NOUVEAU

À ETRELLES

ISABELLE LEBRUN RÉFLEXOLOGUE ET PRATICIENNE E.F.T.

Elle vous propose un moment de détente et une réelle source de bien être grâce à la réflexologie plantaire. C'est beaucoup plus qu'un massage de pieds, le pied divisé en zones réflexes représente le corps humain en miniature, le massage spécifique de chaque zone réflexe permet d'éliminer les dysfonctionnements de l'organisme et de rétablir ainsi l'équilibre.



E. F. T. (Emotional Freedom Technique ou Technique de Libération des Emotions)

Cette technique psycho énergétique est une forme d'acupuncture sans les aiguilles, elle associe la stimulation des méridiens d'énergie à l'évocation des émotions difficiles ou souffrances que nous vivons, pour permettre leur évacuation.

Isabelle LEBRUN - La Lande de la Pot Devinière
35370 ETRELLES - Tél. 06.30.53.30.59
isabelle.eft@orange.fr

LOGO CRÉART

Depuis le mois de Décembre dernier Cyrille Gigot vous propose ses services de création graphique, Stickers, flyers, banderoles, véhicule publicitaire, impression numérique Banderoles etc...

LOGOCREAT agence de publicité tél : 06 88 17 90 90
zone artisanale la Planchaines
Etreilles



CABINET D'ORTHOPHONIE

A partir du 2 janvier 2012, ouverture du cabinet d'orthophonie de Gaëlle CELANT, 5 Allée des Chênes à Etreilles.

Sur rendez vous au
02 99 96 84 46



Vie communale

EVA VESCOGNI

Créatrice de mode installée à Etreilles depuis quelques mois, réalise tous travaux de couture, création de vêtements de tous les jours ou de soirée, sur mesure, à la demande du client, ainsi que des retouches.

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter :
Par mail : evavescogni@hotmail.fr
Page facebook : Eva VESCOGNI création
Téléphone : 06 47 85 03 84



LA PLUME D'OR

La plume d'or à Etreilles vous propose de nouveaux services : Relais Kiala (achat sur internet), tout en continuant de vous proposer : Tabac, presse, loto, grattages, papeterie, carterie. Le rechargement des cartouches d'imprimante (-30%)

Développement instantané de photos numériques, photocopies...

La plume d'or, rue Normand d'Etreilles
tél : 02 99 96 62 01

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

En 2011, 33 jeunes ont participé au dispositif argent de poche au sein des services techniques, espaces verts, entretien des bâtiments communaux, administratifs.

Le contrat consiste à effectuer 5 chantiers de 3 heures, encadré d'un agent. Le jeune percevra à la fin du contrat une somme de 75 €.

Pour l'année 2012, les jeunes âgés de 16 ans et 17 ans intéressés sont invités à s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

Avec Ecowatt, réduisez votre consommation d'énergie !

L'hiver arrive, et avec lui les basses températures. Grâce au dispositif Ecowatt, adoptez les bons gestes « énergie » réduisez vos factures et contribuez à éviter les coupures d'électricité sur le territoire breton.

Une situation problématique en Bretagne

La Bretagne ne produit que 9,5% de l'électricité qu'elle consomme et son approvisionnement repose principalement sur les régions voisines. En période de froid, cette situation de dépendance peut entraîner des coupures généralisées sur plusieurs départements Bretons.

C'est pour faire face à cette réalité que dès 2008, RTE en partenariat avec le conseil régional de Bretagne, la préfecture de région Bretagne, l'ADEME et ERDF a initié la démarche Ecowatt.

Des gestes simples et éco-citoyens

Décaler une lessive, ne pas laisser les appareils électriques en veille, éviter d'allumer les lumières quand ce n'est pas nécessaire... en appliquant des gestes simples, en particulier en hiver, en périodes de pointe, le matin et entre 18h et 20h, tout consommateur-particulier, collectivité, entreprise- peut participer à la réduction de sa consommation d'électricité, et de celle de l'ensemble du territoire.

Vous aussi, adoptez l'EcoW'attitude...

Et rejoignez les 30800 écowatteurs bretons. Une inscription sur le site internet www.ecowatt-bretagne.fr vous permettra de recevoir par SMS, courrier électronique ou flux RSS, des alertes qui vous éviteront à modérer votre consommation d'énergie.

La démarche EcoWatt s'inscrit dans le cadre du pacte électrique breton. Elle fait partie des actions de Maîtrise de la demande en électricité mises en œuvre pour répondre aux problématiques spécifiques de pointes de consommation.

Pour en savoir plus sur le pacte électrique breton : <http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr>

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 1^{ER} AU 7 AVRIL 2012

Thème : techniques pour limiter les usages des produits phytosanitaires (pesticides, engrais, ...) chez soi. Le **Samedi matin 7 Avril** les services techniques de la commune, rue du C.F.Guérault, vous présenteront les méthodes et matériels employés. Il y aura également une collaboration avec les écoles et la maison de retraite durant cette semaine comme les années précédentes.

Vie communale

Dialoguons - Réponses

INTERROGATIONS SUR LE CIMETIÈRE

(BULLETIN N°1)

Le Conseil Municipal du 26 avril 2010, lors du débat sur les créations de nouveaux emplacements dans le cimetière Marcel Callo, a décidé d'utiliser les zones situées près des chênes, pour en augmenter la capacité et reculer l'échéance d'une extension qui devra être envisagée dans les prochaines années. Il a été évoqué la possibilité de proposer ces places pour des concessions sans monument. Toutefois, si c'est le choix des familles de prendre ces emplacements, la municipalité respecte leur décision.

1^{er} adjoint



LES GENS DU VOYAGE (BULLETIN N°2)

Les « Gens du Voyage » sont des citoyens à part entière et, même si ils ont choisi un mode de vie différent, ils sont soumis aux mêmes règles de vie sociale. Les incidents que vous évoquez ont été signalés aux forces de la gendarmerie et des contrôles ont été effectués, La Municipalité est toujours attentive aux désordres qui peuvent intervenir sur la commune, que ces incivilités soient dues aux mauvais comportements prêtés aux « Gens du Voyage » ou à nos concitoyens.

1^{er} adjoint

LES GENS DU VOYAGE (BULLETIN N°3)

L'accueil des « Gens du Voyage » est de la compétence de Vitré Communauté. Il a été décidé depuis de nombreuses années d'établir des terrain d'accueil dans différentes villes du territoire : Vitré, Châteaubourg Val d'Izé et Etrelles. Des blocs sanitaires ont été construits dans ces différentes localités sur un terrain communal cédé à Vitré Communauté. Chaque bloc est autonome et possède un compteur d'eau et d'électricité. C'est Vitré Communauté qui a fixé la tarification des différents services que doivent régler les occupants selon leur consommation, au m3, au kilowatt et à la journée. Pour des raisons de facilité de gestion, une convention provisoire a été signée avec Vitré Communauté et c'est la collectivité d'Etrelles qui assure le suivi du terrain des « Gens du Voyage ».

1^{er} adjoint

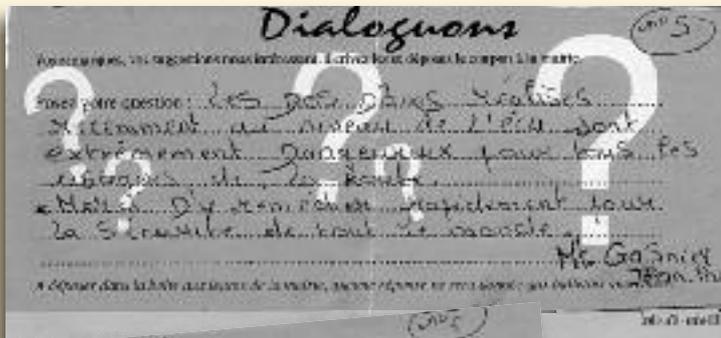
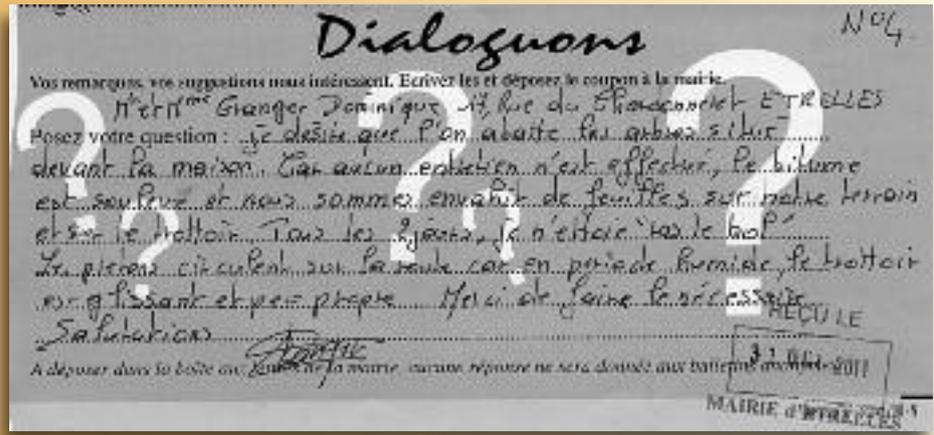


Vie communale

ABATTAGE D'ARBRES (BULLETIN N°4)

La plupart des arbres perdent leurs feuilles à l'automne et peuvent occasionner des désagréments. Par contre en été, beaucoup sont content de trouver un peu d'ombre près de leur tronc lorsque le soleil est au zénith. Les arbres font partie de la nature au même titre que l'être humain et si l'on se met à détruire tout ce qui est momentanément gênant, il risque de ne plus rester grand-chose sur terre ! L'entretien des arbres, voies et trottoirs réalisé par les employés communaux ne se voit pas forcément. En période de chutes des feuilles, comme vous le dites, ils ne peuvent pas passer tous les 2 jours dans toutes les rues.

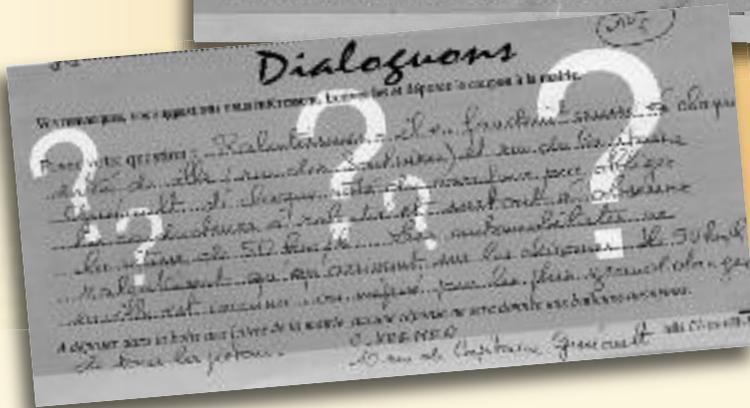
L'adjoint à la voirie



DOS D'ÂNES (BULLETIN N°5 ET N°6)

Les plateaux surélevés installés récemment rue des Saulniers sont limités à 30km/h maximum comme la signalisation en place l'indique. Ils remplacent les chicanes qui étaient peu respectées. Ces plateaux ne plaisent peut-être pas aux automobilistes qui roulent vite mais ils jouent entièrement leur rôle à savoir ralentir la vitesse sur un axe large avec de nombreux passages piétons et un carrefour désaxé. Il est prévu d'aménager la première partie de la rue des Saulniers à partir du giratoire de la Croix de la Bête cette année afin d'améliorer encore la sécurité de tous : automobilistes comme piétons et cyclistes. Pour la rue du Capitaine Guéault, l'aménagement de la voirie n'est pas prévu à court terme.

L'adjoint à la voirie



AUDIT (BULLETIN N°7)

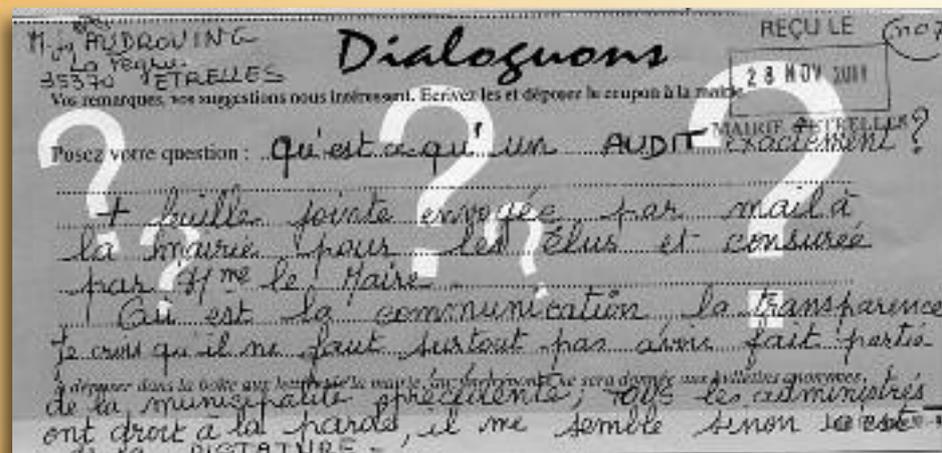
- Un AUDIT c'est une étude d'un fonctionnement, d'un sujet, d'une entreprise (audit fiscal) d'une collectivité (audit social).
- Les élus sont destinataires par voie électronique (email) de tout courrier adressé au nom des conseillers municipaux.
- La communication, et donc la transparence passent par l'Étrellais, le site internet, l'info locale...

Les réunions publiques (3 en trois ans de mandat) sont les lieux de paroles et questions laissées à tous les administrés.

Quand les moyens de communication n'ont jamais été aussi nombreux à la disposition des Étrellais...

Parler de DICTATURE est un NON-SENS...

L'adjoint à la communication



Vie communale

LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Permis de construire	Nom du demandeur	Adresse du terrain	Nature de la construction
PC 035 109 11 V 0001	Mme RACAPE Isabelle	4 IMPASSE DES FAUVETTES	Construction d'une véranda
PC 035 109 11 V 0003	M. DUFEU Sébastien	3 IMPASSE DES FAUVETTES	Extension d'une maison d'habitation.
PC 035 109 11 V 0004	M. BRESSIAND Dominique	9 RUE DU CHARDONNERET	Extension de la maison d'habitation
PC 035 109 11 V 0005	Mlle Menier Vanessa et monsieur Rossard Samuel	32 BIS ALLEE DU VERGER	Extension de la maison d'habitation
PC 035 109 11 V 0007	M. GAUTIER Bertrand	LA CROIX LIMIER	Construction d'une maison d'habitation
PC 035 109 11 V 008	M. FREREUX Gilles	20 RUE DE LA CHAMPAGNE	construction d'un garage
PC 035 109 11 V 009	M. DESCHAMPS Eric	33 RUE DE LA CHAMPAGNE	Extension de la maison d'habitation
PC 035 109 11 V 010	M. et Mme PATTIER Sylvain	5 RUE DE LA PREVALAYE	Construction d'une maison d'habitation
PC 035 109 11 V 011	EARL RUBIN VP	LES PEUDAVENNIERES	Construction d'un hangar de stockage fourrage et d'une stabulation pour génisses
PC 035 109 11 V 012	M. GAUTHIER Christophe	30 RUE DE LA MOUTAUDIERE	Extension de la maison d'habitation
PC 035 109 11 V 013	M. GUESDON Frédéric	LES QUATRES VENTS	Création d'un préau
PC 035 109 11 V 014	GAEC DU CERNY	LE CERNY	Extension stabulation
PC 035 109 11 V 015	M. POTTIER Franck	LA CHUPELLIERE	Construction d'une maison d'habitation
PC 035 109 11 V 016	M. DELAUNAY Bastien	LE HAUT PONT THEBAULT	Restauration et aménagement d'un bâtiment agricole en maison d'habitation
PC 035 109 11 V 019	M. DION Thierry	5 RUE DE LA MOUTAUDIERE	Extension d'une maison d'habitation et construction d'un abri pour camping car
PC 035 109 11 V 020	M. BEAUGENDRE Patrice	23 LA MOTTE GERARD	Construction d'une véranda
PC 035 109 11 V 021	M. JAGLINE Julien	4 LA MOTTE GERARD	Construction d'un garage
PC 035 109 11 V 022	M. JOLIVET Yves	8 RUE DU CHARDONNERET	Construction d'une véranda
PC 035 109 11 V 023	M. MARTIN Hervé	13 ALLEE DU PAVILLON	Extension de la maison d'habitation
PC 035 109 11 V 024	M. THEARD Jérôme	RUE DU CHAMP BLANC	Construction d'une maison d'habitation
PC 035 109 11 V 025	M. POTTIER Pierre	LA ROUSSIERE	Construction d'une véranda
PC 035 109 11 V 026	M. JOUAULT Jean Louis	11 RUE DES SAULNIERS	Construction d'un préau
PC 035 109 11 V 027	M. LANCELOT Marcel	4 RUE DE LA PREVALAYE	Extension de la maison d'habitation
PC 035 109 11 V 028	M. TURMEAU Pierrick	LA HAUTE MOUSSIERE	Construction d'un poulailler
PC 035 109 11 V 030	M. KERHASCOCET Erwan	2B LA MOTTE GERARD	Démontage d'un abri voiture pour un garage
PC 035 109 11 V 032	SAS XELIS	ZA PIQUET SUD EST 2	Construction d'un bâtiment industriel
PC 035 109 11 V 0033	M. SOUVESTRE Mathieu et Mlle MARCHAND Mélanie	Le Pont de Launay	Réhabilitation d'une dépendance en habitation avec extension
PC 035 109 11 V 0034	PIROT Laurent	24, Rue du Trégor	Extension de la maison d'habitation
PC 035 109 11 V 0035	M. BETIN Benjamin Mademoiselle MARION Marine	Rue de la Vigne	Construction d'une maison d'habitation
PC 035 109 11 V 0036	M. COUTARD Louis	4, rue Capitaine F. Guéault	Extension de la maison d'habitation
PC 035 109 11 V 0037	M. HUET François et Mlle CHARPENTIER Morgane	Rue de la Vigne	construction d'une maison d'habitation
PC 035 109 11 V 0038	EARL de Montchouan	La Haie de Montchouan	Extension élevage porcin
PC 035 109 11 V 0039	SCI PVL	le Grand Brain	Rénovation Maison d'habitation

N° Déclaration Préalable	Nom du demandeur	Adresse du terrain	Nature de la construction
DP 035 109 11 V 0001	M. ROSSARD Christophe	12 RUE DE BRETAGNE	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 035 109 11 V 0002	M. INIZAN Pascal	26 RUE DE LA MOUTAUDIERE	Installation d'un générateur photovoltaïque
DP 035 109 11 V 0003	M. COTTEAU Olivier	10 RUE DE BRETAGNE	Construction d'un abri de jardin
DP 035 109 11 V 0004	M. MAUDET Pierrick	LA RUCHONNIERE	Création d'une baie vitrée et d'une fenêtre
DP 035 109 11 V 0005	M. GAUTIER Alain	17 RUE DES SAULNIERS	Détachement d'un terrain à bâtir
DP 035 109 11 V 0006	M. OLLIVIER Yannick	12 RUE DE LA VIGNE	Détachement d'un terrain à bâtir
DP 035 109 11 V 0007	M. ESNAULT Bernard	LA SAGERIE	Création d'un préau
DP 035 109 11 V 0008	Association Hyacinthe Hévin	5 RUE HYACINTHE HEVIN	Aménagement de 9 studios LLA dans un bâtiment existant Aménagement de vestiaires du personnel dans un bâtiment existant Aménagement d'un parking à l'usage du personnel de l'EHPAD, comptant 14 stationnements automobiles et une aire de stationnement pour vélos
DP 035 109 11 V 0009	M. MERET Bertrand	36 RUE NORMAND D'ETRELLES	Ouverture d'une fenêtre
DP 035 109 11 V 0010	M. GUILLET Jean-Paul	10 RUE DE LA VIGNE	Construction d'une véranda
DP 035 109 11 V 0011	M. MAUXION Jean-Luc	11 RUE DU CHAMP BLANC	Bardage du garage
DP 035 109 11 V 0012	M. BILHEUDE James	14 LA CROIX LIMIER	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 035 109 11 V 0013	M. HUNAUT Yves	6 RUE DU C. FRANCOIS GUEREAULT	Construction d'une véranda
DP 035 109 11 V 0014	M. ROUSSELET Guy	33 LA MOTTE GERARD	Modification d'une porte de garage en une porte et une fenêtre création d'une ouverture création d'un auvent
DP 035 109 11 V 0015	M. BROCHARD François	7 RUE DE LA CHAMPAGNE	Construction d'un abri de jardin
DP 035 109 11 V 0017	M. FOUILLET Michel	6 RUE ILE DE FRANCE	Construction d'un abri de jardin
DP 035 109 11 V 0018	HABITAT 35	2,4,6,8,10,12,16,18,20 RUE DU TREGOR	Remplacement des portes d'entrées et menuiseries extérieures
DP 035 109 11 V 0020	NEXTGENERATION	17 RUE DE LA CHAMPAGNE	Installation de panneaux photovoltaïques et thermiques
DP 035 109 11 V 0021	GAEC LA BOUVAIS	LA BOUVAIS	Création d'un silo à fourrage en béton
DP 035 109 11 V 0022	GAEC LA BOUVAIS	LA BOUVAIS	Création d'une fosse en béton
DP 035 109 11 V 0024	M. MAROUZÉ Jean-François	17, RUE DU CHAMP FLEURI	Construction d'un abri de jardin
DP 035 109 11 V 0025	M. FAUCHEUX Jean-Luc	MONCHOUAN	Construction d'un préau
DP 035 109 11 V 0026	M. HARNOIS Bernard	11, RUE MARQUISE DE SEVIGNE	Construction d'un préau
DP 035 109 11 V 0027	M. JAGLINE Loïc	2 Bis, Rue Capitaine F. Guéault	pose de panneaux photovoltaïques
DP 035 109 11 V 0028	SANDERS OUEST	Le Pont d'Etrelles	Réalisation d'un accès extérieur, d'un escalier, pose d'une porte et d'une fenêtre, mini-station épuration
DP 035 109 11 V 0029	AUDROUING Jean Yves	La Pégrie	pose de panneaux photovoltaïques

Conseil municipal du Lundi 12 septembre 2011

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, MM : BLANDEAU Gérard, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, FREREUX René, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MARTIN Hervé, MAUXION Jean-Luc, RIAUDEL René, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel
EXCUSÉ : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LOUVEL Valérie, à M. THÉBERT Noël, M. MADELINE Jean-Claude à M. BLANDEAU Gérard,

■ RÉVISION SIMPLIFIÉE N° 10 APPROBATION

VU, le Code de l'Urbanisme,

VU, le Schéma de Cohérence Territoriale approuvé le 20/02/2007 et complété le 11/09/2007 ;

■ COMPOSITION DU JURY PROCÉDURE DE CONCOURS POUR LE PROJET ECOLE

Suite à une remarque de la Préfecture, deux nouveaux suppléants sont désignés Mr Riaudel et Mr Fréreau sont désignés afin que pour le jury, il y ait un nombre égal de suppléants et de titulaires.

■ RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE - SIE DE CHATEAUBOURG

Le conseil municipal adopte le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg.

■ RAPPORT ANNUEL DU SMICTOM

Le conseil municipal adopte le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

■ CRÉATION D'UNE RÉGIE D'AVANCES - DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Afin de régler les jeunes à la fin de chaque mission de dispositif argent de poche, le conseil municipal décide de créer une régie d'avances.

■ ASSOCIATION DU MÉMORIAL AFN DEMANDE DE SUBVENTION

Par délibération en date du 13 décembre 2010 le Conseil Municipal avait décidé d'allouer à cette association AFN 35 la somme de 256 € (0,10 € / habitant). De nouveau sollicité par cette association.

■ INSTALLATION CLASSÉE HOUGET AVIS DE LA COMMUNE

Une enquête publique (du 29/08 au 30/09) porte sur le dossier présenté par Mme Isabelle HOUGET en vue de restructurer et agrandir un élevage porcin au lieu-dit " Le Petit Ronceray - Argentré du Plessis ".

Le Conseil Municipal

émet un avis défavorable pour les raisons suivantes :

- La proximité immédiate de la future ZAC, du centre de formation des Hairies et de diverses habitations
- Le projet consiste à ramener un droit à produire d'une commune extérieure (Muel) sur la commune d'Argentré qui est déjà en ZES (Zone d'excédents structurel)
- Le dimensionnement des fosses ne correspond pas à 11,5 mois de stockage comme indiqué dans le résumé non technique (1100 m³ pour 1700 m³)

QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal est informé de la démission de Mme VEBER conseillère municipale pour raison professionnelle.
- Le Conseil Municipal est informé qu'une consultation pour une mission de conduite d'opération pour le projet Ecole a été lancée
- Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption urbain sur la propriété située 2, rue de la Vigne à ETRELLES
- Demande de Mme TROHEL pour prêt de la salle polyvalente afin d'organiser une soirée de levée de fond pour l'association DEBRA FRANCE, il est décidé que Mme Le Maire la rencontre.
- Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à la demande de subvention de M. MERET puisqu'elle ne correspond pas aux critères retenus en début de mandat (association + voyage à but humanitaire)
- Nuisances sonores : Quelques personnes indisposées par les sonneries des cloches sont entendues par le conseil municipal.

Conseil municipal du Lundi 7 Novembre 2011

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, LOUVEL Valérie, MRS : BLANDEAU Gérard, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, FREREUX René, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MADELINE Jean-Claude, MARTIN Hervé, MAUXION Jean-Luc, RIAUDEL René, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

■ PROJET ECOLE - PROCÉDURE DE CONCOURS - VALIDATION DU LAURÉAT

Pour rappel, dans le cadre du projet de construction d'une école primaire publique avec restauration, la procédure de concours pour la consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée en mai 2011.

Le jury s'est réuni le 29 juin 2011, pour analyser les candidatures reçues (53) et a retenu 3 candidats.

Le mercredi 26 octobre, le jury s'est réuni pour sélectionner l'un des 3 projets.

Le jury a décidé que le projet présenté par l'Atelier CUB 3 était retenu sous réserve que l'estimation des travaux soit ramenée à la hauteur de l'estimation du programme.

le Conseil Municipal décide :

- de valider le choix du jury en retenant (13 pour, 2 contre et 1 abstention) l'Atelier Cub 3 de LIFFRE, pour le projet de construction d'une école primaire avec restauration
- de valider le montant des honoraires renégociés à savoir 348 322,81 euros HT pour la tranche ferme, 10 007,30 euros HT pour la tranche conditionnelle, et 163 529,89 euros HT pour la tranche conditionnelle 2.

■ OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : URBANISME - LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Mme le Maire indique qu'à partir de Mars 2012, la taxe d'aménagement se substituera à la TLE (taxe locale d'équipement, en place sur la commune)

Le conseil municipal décide : (16 pour, 0 contre)

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 1,5% (taux identique que la TLE remplacée)
- de ne pas instaurer d'exonérations.

Conseil municipal du Lundi 7 novembre (suite)

■ INTERCOMMUNALITÉ - TRANSFERT DE CERTAINS POUVOIRS DE POLICE À VITRÉ COMMUNAUTÉ

Le Conseil Municipal,

Accepte le transfert automatique des polices spéciales relatif à l'assainissement, à l'élimination des déchets ménagers et au stationnement des gens du voyage au profit de Vitré Communauté

■ INTERCOMMUNALITÉ - COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le Conseil Municipal,

- désigne Mme Marie-Christine MORICE pour figurer ainsi sur la liste à partir de laquelle le Directeur Régional des Finances constituera la Commission intercommunale des impôts directs

■ BÂTIMENTS COMMUNAUX LOCATION "ANCIEN LOCAL POMPIER"

le conseil Municipal (15 pour et 1 abstention),

- accepte de louer le bâtiment situé 16, rue marquise de Sévigné au SMICTOM sud est pour une durée limitée.
- fixe le loyer à 500 euros par mois.
- décide que les travaux d'aménagement intérieur seront à la charge du SMICTOM

■ ASSAINISSEMENT - RAPPORT ANNUEL DE LA DDTM

Le Conseil Municipal,

- approuve le rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

■ PERSONNEL - SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{ÈRE} CLASSE

Suite à la titularisation au 1^{er} juillet 2011 d'un agent en tant que rédacteur.

le Conseil Municipal,

décide de supprimer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe

QUESTIONS DIVERSES

a) DIA

Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption urbain sur les propriétés suivantes :

- 9, rue de la Moutaudière
- 35, rue du chardonneret
- 10, impasse des Saulniers
- 3, rue de Vendée



b) Dossier LGV

Mme MORICE informe le Conseil Municipal que l'intersection de la route de Vergeal et de la RD 178 ne se fera pas par un rond-point comme il était prévu avec EIFFAGE. En effet, le Conseil Général a imposé un tourne à gauche. Le Conseil Municipal donne son accord à Mme le Maire pour créer un collectif qui défendra l'idée d'un rond-point au nom de la sécurité des usagers.

COMPLEMENT DU COMPTE RENDU

• Informations diverses

Point fait sur les dossiers suivants :

- échangeur Piquet Nord
- bilan annuel GRDF
- courriers jeunes agriculteurs
- Fond de solidarité territorial (LGV)

Conseil municipal du Lundi 12 décembre 2011

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mme HARNOIS Rachel, MM : BLANDEAU Gérard, FESSELIER Laurent, FREREUX René, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MADELINE Jean-Claude, MARTIN Hervé, MAUXION Jean-Luc, RIAUDEL René, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

EXCUSÉ : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BUFFET Christèle, à M. FESSELIER Laurent, LOUVEL Valérie, à Mme MORICE Marie-Christine, M. DAVENEL Stéphane à M. TUMOINE Daniel,

■ CELLULE MÉDICALE CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE

Pour rappel, Mme Carole FIOT, infirmière libérale, a signé depuis le 1^{er} août 2009

une convention d'occupation précaire avec la Commune pour la location d'une cellule médicale.

Aujourd'hui, Mme FIOT revient vers le Conseil Municipal, car elle souhaite une nouvelle convention pour elle et Mme Gaëlle CELANT, orthophoniste.

Le Conseil Municipal,

- Autorise Mme le Maire à signer la convention d'occupation précaire avec Mmes FIOT et CELANT
- Fixe le montant du loyer à 250 euros chacune
- Fixe la durée de la convention à une année soit jusqu'au 31 décembre 2012

■ INDEMNITÉ DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL

M. Didier CREACH, Trésorier à Vitré a fait la demande à la Commune d'une indemnité de conseil pour l'année 2011 (date de nomination : 1er octobre 2011). Cette indemnité s'élève à la somme de 128,77 euros charges sociales comprises.

Le Conseil Municipal,

- Décide de ne pas allouer cette année d'indemnité de conseil au Receveur Municipal en raison de son arrivée en fin d'année 2011

(Résultat du vote : 16 pour, 0 contre))

Conseil municipal du Lundi 12 décembre 2011 (suite)

■ URBANISME - PARTICIPATION VOIRIE ET RÉSEAU (PVR) CONSORTS MOREL

Mme MOREL avait demandé un Certificat d'Urbanisme pour la division d'un terrain en deux parcelles constructibles au lieu-dit La Loge. Ce CU impliquait pour la Commune une participation financière pour des travaux (desserte électrique des lots).

Le Conseil Municipal décide :

- d'engager la réalisation des travaux dont le coût total estimé s'élève à 2 160 euros hors taxes, et correspond aux dépenses suivantes : desserte en électricité.
- De fixer à 100 % la part du coût de l'opération mise à la charge des propriétaires fonciers

(Résultat du vote : (16 pour, 0 contre)

■ ADDITIF SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal,

- Décide de verser une subvention à l'association des Jeunes Agriculteurs du canton pour l'organisation du repas des

bénévoles dans le cadre de la Fête de l'Agriculture du 28 août 2011. Le montant de cette subvention est de 356,65 euros (Résultat du vote : (16 pour, 0 contre)

■ VOIRIE-INSCRIPTION AU PROGRAMME « AMENDES DE POLICE 2012 »

Le Conseil Municipal,

- décide d'inscrire au programme de répartition des recettes des amendes de police 2012 l'opération suivante : "Aménagement de la rue des Saulniers"

(Résultat du vote : (16 pour, 0 contre)

QUESTIONS DIVERSES

a) Redevance assainissement

Le Conseil Municipal propose de ne pas augmenter la redevance pour 2012

b) DIA

Le Conseil Municipal renonce au droit de préemption de la Commune pour le bien situé 31 allée du Verger.

c) Site Internet

M. JAGLINE, fait le point sur la fréquentation du site internet « ville-ételles.com ».

Il invite les associations à déposer en Mairie des articles ou informations à insérer dans le site.

d) Point de collecte de verres

M. BLANDEAU présente les 5 points de collecte de verre qui sont installés sur la Commune. Il précise que les jours de collecte ont été modifiés au 1^{er} janvier 2012

COMPLEMENT DU COMPTE RENDU

Mme le Maire fait le point sur la réunion du 30/11/2011 à Argentré sur la LGV et sur la réunion de Vitré Communauté du 3/12/2011 à destination des élus.

Suite à une interrogation sur le montant des honoraires pour le projet d'Ecole Publique, le tableau (calcul du montant des honoraires) présenté lors de la dernière réunion, est réexpliqué au Conseil Municipal

Suite à l'intervention d'un conseiller, Mme le Maire, précise que les esquisses du projet Ecole avaient bien été présentées, lors du dernier Conseil Municipal.



Dialoguons

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Ecrivez les et déposez le coupon à la mairie.

Posez votre question :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

Pour info

Les élections présidentielles
sont prévus
le 22 avril et le 6 mai 2012

Les élections législatives
le 10 juin et le 17 juin

Réserver vos dimanches
pour les élections

TESTEZ LE DÉSHERBAGE ALTERNÉ DU MAÏS !

Depuis 2005, une centaine d'agriculteurs du bassin versant de la Vilaine amont ont été accompagnés par le syndicat du bassin versant pour tester le désherbage alterné sur leurs parcelles.

Cette technique consiste à commencer par du désherbage mécanique et à aller le plus loin possible en mécanique, avec possibilité de décrocher en chimique si nécessaire. L'objectif est de réduire les doses de traitement sans impacter sur le rendement de la culture.

L'opération est conduite en partenariat avec Agrobio35 qui assure le conseil technique et le suivi des parcelles et avec l'ETA Guillon Barbot, l'InterCUMA Haute Vilaine et la CUMA des Portes de Bretagne pour le matériel. Ces prestations sont majoritairement prises en charge financièrement par le syndicat du bassin versant.

A partir de cette première opération d'accompagnement et de plusieurs années de recherche, AGROBIO35 a mis en place « Opti'Maïs », un outil d'aide à la décision pour le désherbage alterné récemment récompensé par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, et vulgarise cette technique en Bretagne à la demande d'autres syndicats de bassin versant.

L'opération « désherbage alterné » est reconduite en 2012 sur le bassin versant de la Vilaine amont. Une réunion d'information sera prochainement organisée sur le territoire (présentation de la technique, du matériel et de l'opération). N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant ou à demander de plus amples informations au 02 99 74 35 22.



BOURSE INITIATIVE JEUNES

tu as entre 15 et 30 ans, tu habites dans...

La Communauté d'agglomération de Vitré Communauté...

La Bourse Initiative Jeunes, c'est pour toi !

La Bourse initiative Jeunes est une aide financière destinée aux jeunes :

- pour les projets à l'international (solidarité internationale, expérience professionnelle...) 18-30 ans
- pour les projets locaux (festival, projet qui marquent une ouverture vers les autres...)

Pour te renseigner, pour obtenir un dossier :

>>la bonne adresse : les POINTS INFORMATION JEUNESSE de Vitré Communauté

- Joëlle Massa et Stéphanie Gardan
Point Information Jeunesse Vitré Communauté
Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation Professionnelle
e-mail : pij-vitre@vitrecommunaute.org
- Fabienne Fogger et Stéphanie Gardan
Point Information Jeunesse Vitré Communauté
21 rue du Général Leclerc / 35370 Argentré-du-Plessis
Tel : 02.99.96.54.01
e-mail : pij-argentre@vitrecommunaute.org
- Delphine Neveu
Point Information Jeunesse Vitré Communauté
Maison pour Tous / 9 rue Pasteur / 35220 Chateaubourg
Tel : 02.99.00.91.15
e-mail : pij-chateaubourg@vitrecommunaute.org

>>un numéro : 02.99.00.91.12

[les BIJ du Pays de Vitré - Porte de Bretagne]

Consulter le SITE INTERNET DU PAYS DE VITRE – PORTE DE BRETAGNE
http://www.paysdevitre.org/site/entreprendre/projets/prendreinit_aides.php3



ENQUÊTE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des

conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur prendra contact avec les enquêtés au cours de l'année 2012. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

COMMUNIQUÉ DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE D'ILLE ET VILAINE

Objet : «Argumentaire» sur la Hausse des cambriolages dans résidences principales



« Ces dernières semaines, les gendarmes du groupement de gendarmerie d'Ille et Vilaine enregistrent une hausse sensible des faits de cambriolages dans les résidences principales.

Cette hausse, qui est constatée sur l'ensemble de la zone de compétence de la gendarmerie nationale, touche plus particulièrement les communes implantées dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres au nord de l'agglomération de Rennes.

Cette situation s'explique par le fait que de nombreux lotissements se sont construits dans ces communes ces dernières années. Les propriétaires des lieux exerçant pour bon nombre une activité professionnelle sur Rennes ou sa périphérie, ces zones pavillonnaires sont désertes la journée. Elles constituent donc pour les auteurs des faits des cibles «faciles» pour ne pas dire «privilegiées».

De nombreux faits sont donc commis en journée, en l'absence des occupants des lieux, mais également en fin d'après-midi, dans le créneau horaire 17 H / 20 H, qui en période hivernale est particulièrement «favorable» aux auteurs des faits. En effet, l'absence d'éclairage dans une habitation, et ce plus particulièrement à la tombée de la nuit, est pour eux un indicateur précieux si ce n'est déterminant.

Les constatations effectuées par les militaires de la gendarmerie confortent cet état de fait. Par ailleurs, il est important de signaler que les auteurs des faits privilégient l'effraction d'une porte ou d'une fenêtre (généralement une baie vitrée celle-ci n'offrant que peu de résistance) située sur une façade dite «aveugle» car échappant aux vues des passants ou riverains pour s'introduire dans l'habitation. Le préjudice des vols porte essentiellement sur les numéraires et les bijoux.

D'importants moyens et de nombreux dispositifs sont mis place quotidiennement par les gendarmes du groupement de gendarmerie départementale d'Ille et Vilaine qui, pour l'occasion, bénéficient du renfort de la gendarmerie mobile, d'élèves gendarmes mais également de réservistes. Dis-

positifs qui ont d'ors et déjà conduit à l'interpellation de plusieurs individus mais dont l'efficacité repose, en partie, sur l'implication des élus et de la population. Les zones à surveiller sont nombreuses et il est donc primordial que la population soit sensibilisée sur ce phénomène afin que les mouvements suspects ou que les cambriolages dont des riverains peuvent être témoins soient signalés sans délais aux services de gendarmerie par le biais du 17 (appel gratuit).

Des fascicules décrivant les bonnes pratiques ou réflexes à adopter pour prévenir les faits de cambriolages sont actuellement distribués en très grand nombre. Un article de presse a été récemment publié afin d'attirer l'attention de la population sur ce phénomène et l'inciter à mettre en pratique certaines recommandations destinées à protéger leurs habitations ou retarder l'action des cambrioleurs.

Recommandations qui, compte tenu du phénomène constaté portent essentiellement sur les points suivants :

1 - La protection de son domicile à travers :

- la mise en place de barreau sur les fenêtres et/ ou fermeture des volets notamment des baies vitrées et ce plus particulièrement sur les ouvertures situées sur les façades aveugles de votre domicile (arrière de l'habitation) ;
- le verrouillage systématique des portails, garages, ouverture dès que vous sortez ne serait ce que pour quelques minutes;
- l'installation d'un système d'alarme,
- l'installation d'éclairages extérieurs avec

détecteurs de mouvements et/ou de présence;

- l'utilisation d'un programmeur d'éclairages intérieurs,

2 - Les bonnes pratiques :

- ne conserver qu'un minimum d'argent à votre domicile ;
- cacher ces bijoux en évitant la chambre à coucher et la salle de bain pour les bijoux de valeur et/ou éventuellement les placer dans un coffre;
- effectuer des clichés photographiques des bijoux et/ou objets de valeurs détenus;
- ne pas hésiter à signaler les allées et venues considérés comme suspects ou inhabituels au plus près de son habitation aux services de gendarmerie en composant sans attendre le 17.
- relever le numéro d'immatriculation d'un véhicule suspect.

Le groupement de gendarmerie d'Ille et vilaine s'est résolument engagé dans une démarche de prévention notamment à travers l'action de son référent – sûreté dont l'intervention lors d'une réunion d'information au profit des élus et/ ou de la population est tout à fait envisageable.

Il ne s'agit aucunement de créer un climat de psychose mais bien d'appeler la vigilance de la population sur des mesures de protection élémentaires qui permettront de dissuader des malfaiteurs d'agir et, le cas échéant, de les interpellier.

Coordonnées du référent sûreté : Adjudant LEGRIS - Groupement de gendarmerie départementale d'Ille et Vilaine »



La mairie d'

ÉTRELLES

VOUS informe :

Les dépôts sauvages

Tout déchet abandonné sur la voie publique, en dehors des conditions de collecte des déchets définies par la collectivité, est considéré comme un dépôt sauvage.

Ces dépôts, quelque soit leur nature, **sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics ou privés**, de la commune.



La commune se réserve le droit de poursuivre juridiquement les contrevenants selon les procédures civiles et pénales prévues (L.2212-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et R.632-1 et R.635-8 du Code Pénal).

Sanctions contre les dépôts sauvages

- Article R.631-1 du Code Pénal

Ce dépôt **sanctionne les personnes qui n'utilisent pas les services de la déchetterie ou l'enlèvement** par le service de la collecte.

Il s'agit d'une contravention de la 2^e classe qui se verbalise par un timbre amende de 35 euros.

- Article R.635-8 du Code Pénal

Ces dépôts constituent des contraventions de la 5^e classe qui **sanctionnent les personnes qui véhiculent leurs déchets** dans les lieux non autorisés.



Cette infraction est relevée par un procès verbal. Le contrevenant encourt une amende de 1500 € et une confiscation du véhicule.

LE SMICTOM
VOUS INFORME
Nouveaux jours
de collectes au
1^{er} janvier 2012

À ÉTRELLES

Ordures ménagères
Bourg : vendredi
Campagne : vendredi

Tri sélectif
Bourg : mercredi
Campagne : vendredi



Pour plus d'informations:
Tél : 02 96 70 44 00 • Mail : contact@smictom.com
Site web : www.smictom.com

Point Accueil Emploi

Quoi :
Changement d'adresse PAE PU d'Argentré du Plessis

Les services « Point Information Jeunesse » et « Point Accueil Emploi » d'Argentré du Plessis déménagent !
La structure actuellement localisée au 1 rue du Général Leclerc fermera ses portes provisoirement le samedi 26 novembre à 12h et ouvrira le mardi 10 janvier 2012 au **21 rue du Général Leclerc**.
Les animations vous convient à venir découvrir les nouveaux locaux lors de la porte ouverte le samedi 21 janvier de 10 à 18h.

Le PU - PAE d'Argentré, services gratuits de Vitré Communauté.
Le Point Accueil Emploi est un service de proximité ouvert à tous permettant aux utilisateurs d'être aidés dans leur recherche d'emploi (entretien personnalisé, réalisation de CV et lettre de motivation, réponses aux offres d'emploi, préparation aux entretiens, formations possibles...)
Le Point Information Jeunesse est un lieu de soutien, d'échange et d'expression pour les jeunes. Ils peuvent trouver des informations sur toutes les questions de la vie quotidienne (job d'été, départ à l'étranger, BAFA, international, logement, métiers, formations, loisirs, accompagnement de projet).
C'est aussi : un accès Internet, un espace petites annonces, un espace santé, un service baby-sitting, attribution de coupons sports, dossier de Bourses, location de scooter....

Pour tout renseignement pendant la période de fermeture, contactez :
Le PU PAE de Châteaubourg, 02 99 20 91 15, pae-chateaubourg@vitrecommunautaire.org
Le PU de Vitré, 02 25 55 16 21, pa-vitre@vitrecommunautaire.org

Point Accueil Emploi - Point Information Jeunesse
Services de Vitré Communauté
21 rue du Général Leclerc - BP 17000 - 35370 ARGENTRÉ DU PLESSIS
02 99 96 54 21
pae-argentre@vitrecommunautaire.org

BASSIN VERSANT de Vitré amont

Syndicat Intercommunal du Bassin versant de la Vilaine amont : Préserver les rivières et la ressource en eau

Qu'est-ce que le SIBVA ?

Le Syndicat Intercommunal du Bassin versant de la Vilaine amont (SIBVA) porte un programme de coopération de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vilaine, depuis sa source à Juvigné en Mayenne, jusqu'à la confluence avec le Chevré à Arçay en Ille-et-Vilaine, soit un territoire de 875 km².

Bassin Versant de la Vilaine amont
Bassin hydrographique



Le syndicat a été créé en 2007 et a repris une partie des compétences du SYDEVAL, syndicat d'eau, qui servait déjà pour préserver la qualité de l'eau.

Se compose de : 18 communes adhérentes, incluses en totalité ou en partie dans le périmètre du bassin versant.

Président : Hubert HUCHET, adjoint à Argentré du Plessis.
Vice-président en charge de la commission polyvalente : Charles LEPECTRE, élu à Noyal-sur-Vilaine.
Vice-président en charge de la commission rivière : Maurice FOMTIER, maire de la Croixille.
Vice-président en charge de la commission agricole : Jean-Yves LEBETRE, délégué de Noyal-sur-Vilaine.

Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont

18, boulevard Louis Roudot 35 200 VITRÉ - Tél. : 02 99 24 50 10 - Fax : 02 99 11 15 19

La douleur chronique (lombalgie, arthrose, rhumatismes, migraine, algodystrophie, fibromyalgie, ...) : Vivre avec au quotidien

Les Elus MSA du canton d'ARGENTRE DU PLESSIS organisent le :
Mercredi 21 Mars 2012 à 20h15
Salle « Ouessant » (derrière la Mairie) Argentré du Plessis

Une réunion d'information et d'échanges sur la douleur chronique avec la participation :
du Dr Denis ROY, Médecin Coordinateur
de Mme Johan GARREC, Assistante Sociale
de Mme Gwénaëlle GAUTIER, Infirmière spécialiste
de Mme Frédérique VANNIER, Infirmière-Sophrologue

Unité de traitement de la douleur
Clinique La Sagesse

La douleur est le premier motif de consultation et reste un mystère dans bien des cas. Bien que la douleur soit indispensable pour vivre, elle s'avère inutile quand elle devient chronique.

Moment de rencontre et d'échanges avec des professionnels, cette réunion sera l'occasion d'aborder toutes questions relatives à la douleur chronique, d'apporter son lot d'information, d'interrogations, de conseils...

- Qu'est-ce que la douleur ? (définition, évocation des différents types de douleur)
- Quelles sont les causes principales de la douleur ?
- Quels sont les mécanismes de la douleur ?
- Quels sont les impacts pour la personne douloureuse et son entourage (interactions sur la santé, le mental, les relations familiales/professionnelles/sociales...)
- Comment évaluer, comprendre sa douleur ?
- Quel accompagnement mettre en place pour les patients (traitements, thérapies...)?
- Qu'est-ce qu'un centre anti-douleur (rôle, fonctions...)?

Venez nombreux à cette réunion d'information et d'échanges gratuite et ouverte à tous publics, jeunes et adultes. **Entrée libre**

Quels enjeux ?

- **Qualité de l'eau et alimentation en eau potable**
Le bassin versant de la Vilaine amont est une ressource importante pour l'alimentation en eau potable du Pays de Vitré. 3 captages en eau souterraine alimentent 133 500 habitants pour une production annuelle d'environ 7 millions de m³. Cette capacité de production sera prochainement augmentée à l'occasion de la construction de la nouvelle usine de Châteaubourg. Du fait de son caractère superficiel, la ressource utilisée est plus sensible aux pollutions.
- **Milieu aquatique et zones humides**
Les rivières ont subi de profondes perturbations morphologiques, liées aux différents aménagements hydrauliques réalisés par le passé, en particulier sur le réseau secondaire (procalibrage, rectification, drainage des zones humides). L'absence d'une multitude d'ouvrages en travers des cours d'eau impacte également la mobilité piscicole et le transfert normal de sédiments.

Quels objectifs ?

La Directive Cadre sur l'Eau impose l'atteinte du bon état écologique de nos rivières en 2015, - bon état - qui suppose un bon état physico-chimique (qualité de l'eau) mais également un bon état morphologique (état du milieu physique de la rivière) permettant aux cours d'eau et leurs annexes d'assumer pleinement leurs fonctions biologiques, hydrologiques et épuratrices.
Le syndicat vise la restauration de ce bon état écologique.

Quelles actions ?

- Les grands axes de programmation d'action :
- **Restauration et entretien des cours d'eau :** travaux dans le cadre de Contrat, Restauration Environnement (CRE)
 - **Communication et sensibilisation auprès des différents publics**
 - o **collec citoyens :** accompagnement en matière de nettoyage, formation aux élus et agents...
 - o **agriculteurs :** accompagnement en matière de nettoyage mécanique du sol, promotion de mesures agri environnementales;
 - o **particuliers :** charte de propreté, communication grand public, plaquette sur le nettoyage, sensibilisation des scolaires.
 - **Restauration et préservation du bocage :** promouvoir et inciter l'haie dans le cadre de Fenêch Bocage.

Contacts :

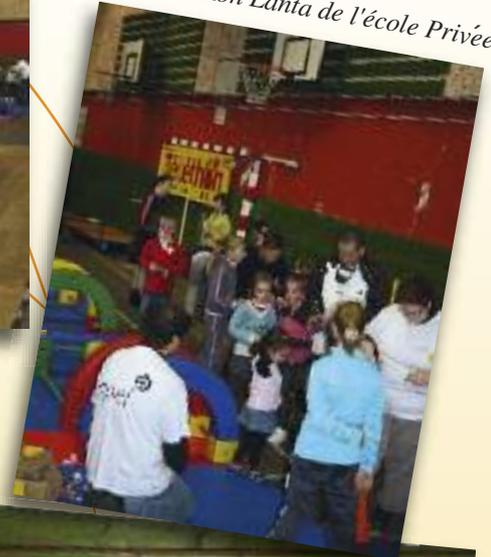
Virginie TCHOUR - coordinatrice bassin versant
Sarah HUBERT - assistante volet agricole
Cécile GUILLET - technicienne bocage
Guillaume BRECO - responsable de rivière
SIBVA
15 boulevard Denis Fagn
35 200 VITRÉ
T : 02 99 24 50 15
F : 02 99 24 76 19
www.sibva.org

Démo de Twirling La Guerche



Country

Parcours Koh Lanta de l'école Privée



Marche Intergénérationnelle



Maquillage

Téléthon



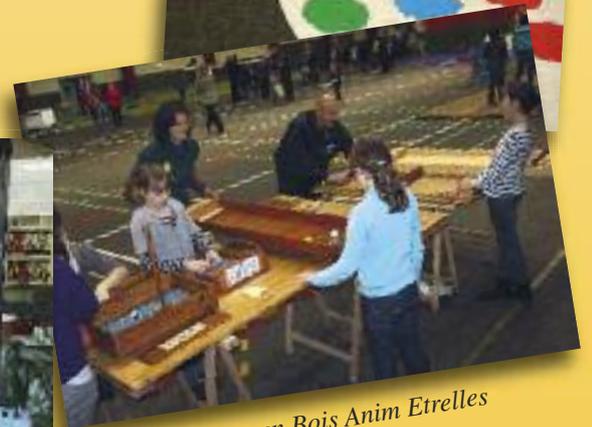
Démo Viet Vo Dao

Jeux Grandeur Nature de l'Accueil de Loisirs



Parcours Koh Lanta de l'école Privée

Vente de crêpes école privée



Jeux en Bois Anim Etreles

VŒUX DU MAIRE



Une salle comble pour cette soirée conviviale



Les vœux de Mme Le Maire



Le pitbeuoi et son attirail



Remise médaille au Dr Percheron médecin pompier



Il joue les prolongations



L'animateur de la soirée le Pitbeuoi



La gagnante du concours de dessin «l'Étrellais» Klervie Lodiél

Étrelles sous la neige



Un de vos proches souffre de troubles psychiques...

L'Unafam peut vous aider

unafam

www.unafam.org

Association Unafam - 100 rue de la République - 91000 Evry - 01 42 63 03 03



Nous aidons les familles

- Conseils à la maladie psychique dans nos familles, en savoir plus (renseignements et services disponibles pour) :
 - vous accueillir et vous écouter,
 - vous informer et vous orienter,
 - vous aider à faire avec sagesse et bienveillance,
 - vous relancer sur des questions juridiques et sociales.
- Les psychologues du service **écoute-jeunes** vous accueillent au téléphone :

01 42 63 03 03



Nous agissons auprès des institutions

- Nous défendons vos intérêts auprès des pouvoirs publics au niveau national, régional, départemental.
- Nous représentons en particulier les usagers (des malades et leurs familles) :
 - dans les institutions,
 - les lieux de soins,
 - les MDPH (Départements Départementaux des Personnes Handicapées),
 - les associations spécialisées dans la prise en charge du handicap psychique.
- L'Unafam soutient la création d'établissements et de services adaptés, tels que :
 - lieux de vie,
 - services d'accompagnement.



Nous obtenons des résultats pour les personnes malades

- Avec un plan en 6 points pour :
 - améliorer votre vie,
 - le droit à des ressources minimales (reconnaissance du droit à l'AMM) (Allocation pour adulte handicapé),
 - le droit à un logement,
 - le droit à un accompagnement adapté (exercice du concept de SAVS) (Service d'accompagnement à la vie sociale, par exemple),
 - si nécessaire, une prestation juridique,
 - si cela peut permettre, des activités : création du conseil de familles d'entraide mutuelle (CFEM), par exemple.
- Recours à des thérapies de handicap psychique.

École Robert Doisneau THE COUNTRY'S SCHOOL !

Spectacle de Noël

Pour le spectacle de Noël l'association Navajo's est venue faire découvrir la danse country aux enfants. Cette découverte s'est achevée par un spectacle donné le 4 décembre : chaque classe a présenté deux danses pour la plus grande joie des parents venus nombreux les applaudir. L'association a elle-même fait une démonstration de son talent.

A l'issue du spectacle les enfants ont reçu la visite du Père Noël qui leur a donné à chacun un petit cadeau.



Téléthon et marché de Noël

Cette année, toute l'école s'est mobilisée pour le téléthon en fabriquant de magnifiques boules de Noël vendues au profit de l'association.

Les enfants ont également participé au marché de Noël en interprétant deux chants, dont un en anglais, qui ont ravi toutes les familles.

Plantations

En décembre la classe de maternelle a fait des plantations de bulbes pour les massifs de la commune. Les enfants iront observer les fleurs au printemps prochain.

Election des délégués de classe



Le 5 décembre dernier, les élèves de chaque classe ont élu leur délégué. Deux enfants par classe ont été choisis. Ils participeront à des conseils d'enfants qui auront lieu à chaque période scolaire sur le temps du midi. Ces conseils auront pour objectif d'améliorer la vie de l'école et de permettre par l'intermédiaire des délégués de s'exprimer, d'échanger, de s'écouter.

Les enseignantes

Informations pratiques

Vous pouvez inscrire votre enfant auprès de la mairie hors période scolaire ou en me contactant à l'école au 02.99.96.75.83 (répondeur). Nous accueillons les enfants de la petite

La directrice, Sophie Luka

École Notre Dame de Lourdes

**Portes Ouvertes
le Samedi 31 Mars 2012
de 10h à 12h15**



Les élèves de CM2 se feront un plaisir de vous guider à travers les locaux de l'école (classes maternelles et primaires, cantine, salles diverses...).

Des enseignants tiendront une permanence dans leur classe.

Les parents de l'APEL vous accueilleront pour échanger avec vous autour d'un verre.

La Directrice sera présente pour vous transmettre les informations

concernant la vie de l'établissement, l'organisation et les tarifs qui sont à la portée de chaque famille.

Visiter n'est pas s'engager, n'hésitez pas à venir !

Marie-Jo AUDROUING

Ecole Notre Dame de Lourdes

2, rue du Mazé

<http://ecole-ndl-etrelles.over-blog.com/>



Assemblée générale des A.C. G.F.N.-A.P.G.

Les anciens combattants ont tenu leur assemblée générale le vendredi 13 Janvier 2012 à la salle des mariages. 22 participants (13 absents dont 5 excusés).

Après quelques instants de recueillement en mémoire de ceux qui nous ont quittés, le président Gaston Gousset ouvre la séance en offrant ses vœux pour la nouvelle année et donne la parole à Claude Perrier le trésorier pour le bilan financier.

Bilan satisfaisant et approuvé.

Le président prend la parole pour retracer les différentes manifestations de 2011 et présente le calendrier pour 2012.

- Le jeudi 22 Mars 12H00 repas AFN plus belote.
- Commémoration de la fin de la guerre 39/45 (date à définir).

- Vendredi 6 Juillet : voyage, déjeuner et croisière.
- Dimanche 11 Novembre commémoration de l'armistice 1914/1918.
- Hommage aux morts en Afrique du nord en principe le 5 Décembre à Gennes/Seiche.
- Election du tiers sortant- Claude Perrier et René Hillion réélus.
- Pour terminer cette assemblée, dégustation de la galette des rois.

Pour mémoire, la section AFN compte 31 adhérents dont 6 veuves. La section APG compte 4 adhérents dont 3 veuves.

SOLDAT DE FRANCE

Lors de l'assemblée générale des A.C. les soldats de France étaient à l'ordre du jour. Peut devenir « soldat de France » (UNC

Ille et Vilaine) toute personne qui a accompli au moins 90 jours de services, soit à titre militaire soit au sein de la police nationale ou municipale ou en tant que sapeur pompier professionnel ou volontaire.

Les personnes qui souhaiteraient faire parti de l'association ou se renseigner peuvent le faire en téléphonant au 02 99 96 63 48.

Anciens Combattants A.F.N. A.P.G.

La commémoration de la fin de la guerre 1939/1945 aura lieu le mardi 8 mai avec messe à 10 h 30 et défilé au mémorial suivi d'un vin d'honneur. La participation de chacun est vivement souhaitée en raison du devoir de mémoire.

Commémoration du 11 Novembre 2011

Le dimanche 13 Novembre, la célébration du 93^e anniversaire de l'armistice 1918 a rassemblé les anciens combattants AFN-APG, les pompiers, la municipalité, le conseil municipal, les enfants des écoles ainsi que de nombreux habitants de la commune.

Après l'office religieux, le cortège s'est rendu au mémorial des guerres. Lecture et prière par le père Rétif, suivi du dépôt de gerbe.

Ensuite, lecture d'un message concernant le 93^e anniversaire par les enfants des écoles.

Intervention de Mme le maire pour la

lecture du message du président de la république, rappelant que désormais chaque 11 Novembre, tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, que ce soit pour la patrie ou lors des opérations extérieures seront également associés à cet hommage solennel de la nation.

Le président UNC Gaston Gousset fait observer une minute de silence suivie de la Marseillaise. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité et ensuite un repas a rassemblé 42 convives dans une excellente ambiance.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu nous accompagner pour ce devoir de mémoire.

Nous célébrons aujourd'hui le 93^e anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, qui mettait fin à quatre années d'affrontements meurtriers. Ce jour-là, l'Allemagne a reconnu sa défaite militaire et a demandé l'arrêt des combats aux forces alliées.

Rendons hommage aux combattants qui, par leur courage et leur abnégation, ont su la contraindre à déposer les armes.

Ce conflit a été particulièrement dramatique du fait de l'apparition d'armes meurtrières qui ont provoqué un véritable déluge de feu et de sang.

De cette première guerre mondiale, notre mémoire collective conserve le souvenir des millions de morts, mutilés, de veuves et d'orphelins.

C'est pourquoi le 11 Novembre est inscrit dans la mémoire historique de notre pays. Cette date doit demeurer une journée de recueillement et de souvenir de la première guerre mondiale, préparée au niveau local auprès de la population et spécialement de la jeunesse.

L'union Française des associations de combattants et de victimes de guerre s'emploie à transmettre aux jeunes générations la mémoire des événements passés et les appelle à une vigilance permanente pour la défense des droits de l'homme et de la paix.

VIVE LA REPUBLIQUE
VIVE LA FRANCE



CLUB DE L'AMITIE D'ETRELLES

🕒 CONCOURS DE BELOTE INTER-CLUBS D'AUTOMNE :

Effervescence remarquée en cette matinée du 7/10/2011 à la salle des sports, une quinzaine de personnes s'active pour l'organisation du concours de l'après-midi. Bonne participation des 228 compétiteurs des clubs environnants venus de 23 communes (dont 124 femmes) - Gâteaux, crêpes, pâtisseries, café et boissons sont à la disposition du public. Tradition quasiment respectée après chaque partie, ou l'équipe gagnante offre à l'équipe perdante, gâteaux ou boissons. Le résultat final est le suivant :

- 1^{er} L'équipe BEDIER / HASLE d'Argentré du Plessis ... 5198 Pts.
- 2^e L'équipe LÉBOUC / THEARD 5027 Pts.
- 3^e L'équipe BLOT de St Germain du Pinel4889 Pts.
- 4^e L'équipe NEVEU de CUILLE (53) 4879 Pts.
- 5^e L'équipe PEAN / RENOARD de TORCE ...4810 Pts.

🕒 REPAS DU CLUB, ELECTION DU 'TIERS SORTANT' :

Le jeudi 13/10/2011, 86 adhérents se retrouvent à la salle polyvalente, pour le repas d'Automne et pouvoir ensuite se divertir entre amis, suivant les animations

mises à dispositions. Avant de se mettre à table la formalité du vote 'tiers sortant' doit s'accomplir pour 4 administrateurs du bureau. Le doyen de notre assemblée Pierre MADELINE, dévoile au cours du repas les résultats : Inscrits, 131 – votants, 101 - exprimés, 101

Ont obtenus : - BONNAN Lucienne, 99 - ESNAULT Bernard, 100 - FADIER Joseph, 100 - POTTIER François, 99.

Chaleureuse ambiance et de la bonne humeur dans les cœurs, exprimées par des chants ; notons 'L'Eau vive' du Père Paul RESTIF, résident de la maison de retraite et membre à part entière du Club de l'amitié. Suite au vote décrit ci-dessus, le bureau s'est réuni sous huitaine sous la Présidence de Lucienne GEORGEAULT, afin de déterminer le rôle et les responsabilités de chacun. Clémentine MONNERIE, trésorière depuis quelques années a cédé sa trésorerie à Fernand MAIGNAN .

🕒 REPAS DE NOEL :

L'année 2011 'Club de l'Amitié' se termine et avant de se séparer, quelques 80 adhérents se retrouvent au restaurant 'GUILLARD' à Argentré du Plessis pour le traditionnel repas de Noël.

Mme Lucienne GEORGEAULT Présidente, remercie Mme MORICE, Maire d'Étrelles, de sa présence parmi nous. La municipalité d'Étrelles est associée à ces remerciements pour le prêt sans ambiguïté de ses locaux.

Bernard à l'aise dans son talent d'animateur, nous déniche chanteurs, chanteuses et conteurs. Lucienne GEORGEAULT termine par les souhaits de joyeux Noël, une bonne santé et une heureuse année pour 2012 ; puis elle annonce Fernand MAIGNAN pour la présentation du bilan financier.

Le tout nouveau trésorier, nous expose les recettes et les dépenses, puis nous donne une conclusion quelque peu positive de l'exercice 2011 qui s'achève.

Mme GEORGEAULT, rappelle :

1°) que le premier jeudi de chaque mois, une marche ouverte à tous (adhérent et non adhérent) est organisée. Une information dans la presse locale en précise le point de rencontre.

2°) encourage les jeunes retraités et les moins jeunes à nous rejoindre au 'Club de l'Amitié' ; qu'ils y trouveront une très bonne convivialité.

Différentes organisations de manifestations et de loisirs peuvent vous être communiquées et pour ceux ou celles qui le désirent, avoir la possibilité d'entrer dans le bureau afin de prendre des initiatives et des responsabilités.

Le contact peut se faire près de la Présidente, soit directement par téléphone au : 02 99 96 64 70.

François POTTIER



CineMA35 EN FÊTE 2012

L'association Cinema35 présente sa nouvelle édition de la fête du cinéma, pour mettre en valeur les différentes salles associatives d'Ille-et-Vilaine. Du 14 au 25 Mars 2012, 28 salles d'Ille-et-Vilaine vous présenteront des films et diverses animations (3,50€ la séance).

Plusieurs animations vous seront proposées :

- Une compétition entre six courts-métrages, préalablement sélectionnés. Deux prix récompenseront les réalisateurs, le prix du Public attribué par le vote du public et le prix du Jury remis par un jury de professionnels du cinéma.

Projection/débat de films soutenus par l'ACID (Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion). L'ACID est une agence qui soutient depuis vingt ans la diffusion en salles de films indépendants et œuvre à la rencontre entre ces films, les auteurs et le public. C'est une agence où des cinéastes soutiennent d'autres cinéastes.

Parmi les films soutenus par l'ACID, quatre vous seront proposés :

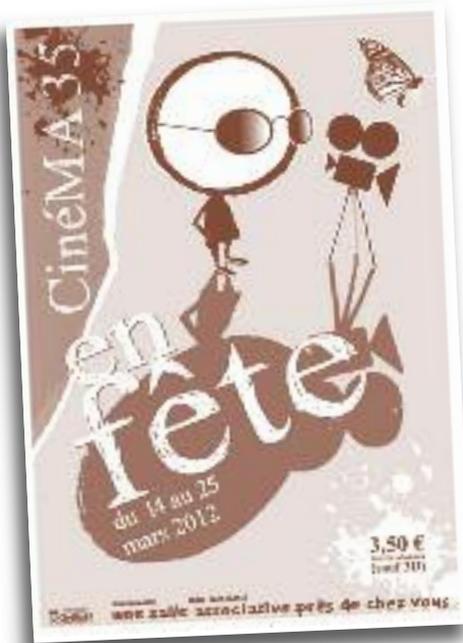
- « Les Noces éphémères » de Reza Serkanian, raconte l'histoire d'amour d'un jeune homme fougueux et de sa belle-sœur dans une société iranienne qui étouffe les désirs et les aspirations individuelles.
- « Curling » de Denis Côté, est un film québécois, relatant l'équilibre fragile d'une relation père-fille, qui est mise en péril par divers événements.
- « Fleurs du Mal » de David Dusa et Mike Sens, est une histoire d'amour entre un jeune affranchi et une iranienne

exilée. « Tahrir, place de la Libération » de Stefano Savona, retrace l'histoire de jeunes révolutionnaires égyptiens qui occupent une place au Caire. Les répressions sanguinaires du régime attisent la révolte. C'est une chronique au jour le jour de la révolution, aux côtés de ses protagonistes.

- Projection du film « Un jour mon père viendra » de Martin Valente. Ce long métrage raconte l'histoire d'une jeune fille qui s'apprête à se marier à la recherche du père de ses rêves. Le réalisateur Martin Valente et son scénariste Gianguido Spinelli seront présents lors de la projection du film.

Il y aura plusieurs avant-Premières qui seront diffusées dans les salles de la fête. A l'occasion du 150ème anniversaire de la naissance de Georges Méliès, le fête CineMA35 vous propose à travers deux films de retracer les grandes étapes de la vie et de l'œuvre du cinéaste : « Voyage dans la Lune » et « Le voyage extraordinaire » qui raconte la restauration de la version colorisée du film.

- Projections destinées aux scolaires et aux jeunes :
 - « Le vilain petit canard » film d'animation de Garri Bardine
 - « Frankenstein Junior » film de Mel Brooks
- Cinema35 vous propose également un Ciné-concert à Plélan-le-Grand, le Samedi 24 Mars lors du Gala et de la remise des



prix de la compétition. C'est une première nationale du trio de Jazz « Invite ».

Laurent Marode (piano), Karim Gherbi (contrebasse) et Abdesslem Gherbi (batterie) sont les compositeurs et interprètes du groupe Jazz « Invite ». Ils associent leurs instruments pour mettre au point une musique originale basée sur le film « Les folles inventions de M. Bricolo », un film de Charley Bowers qui raconte les aventures loufoques d'un inventeur nommé Bricolo. Ce film est compilé d'une sélection de courts-métrages qui raviront petits et grands!

Pour informations, nous contacter
02 99 62 29 18
cinema-35@orange.fr
www.cinema35.fr

Cubitus

SPECTACLE DE NOEL

"Quand la générosité s'associe à la convivialité"

Cette année, les élèves de l'école publique ont été coachés par l'association COUNTRY pour préparer un spectacle formidable à leur famille. C'est avec joie et discipline que les élèves et leurs enseignantes ont appris les danses avec leur professeur. L'association CUBITUS remercie ce geste bénévole et espère renouveler l'opération avec une autre association.



Centre de secours d'Argentré - Etreelles

37 sapeurs pompiers forment l'effectif de ce centre dont 5 femmes.

Le chef de centre est le lieutenant Gilbert Eric, son adjoint l'adjudant chef Pattier Christian.

Afin d'assurer toutes ces missions, le personnel du centre est divisé en 4 équipes qui prennent une semaine de garde par mois, du vendredi 19h au vendredi suivant.

Le secteur d'intervention du centre, en premier appel, comprend 9 communes : Argentré, Etreelles, St Germain du Pinel, Mondevert, Brielles, Gennes sur Seiche, Le Pertre- St Cyr le gravelais, Bréal sous Vitré. Il est également très fréquent d'aller en renfort sur Vitré, La Guerche de Bretagne et toutes les autres communes environnantes.

Sur le plan matériel, le centre est composé :

- D'un VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)
- D'une VLS (véhicule de liaison sanitaire)
- D'un FPT (fourgon pompe tonne)
- D'un CCGC (camion citerne grande capacité)
- D'un VTU (véhicule toute utilité)
- D'une embarcation

Le centre Argentré – Etreelles dépend de la compagnie de Vitré. Celle-ci dispose d'une section de JSP (jeunes sapeurs pompiers). Pour les jeunes, ayant entre 12 et 14 ans en janvier 2013, et intéressés pour intégrer cette section, se renseigner auprès du centre de secours pour connaître les démarches à suivre.

**VTI,
RANDO PEDESTRE
pour l'Œuvre Des Pupilles
LE 27 MAI**

Le centre de secours est à la recherche de volontaires, avec un besoin particulier de personne disponible en journée.

Disposant d'une VLS (véhicule de liaison sanitaire), il fait appel également aux médecins et infirmiers (ières) souhaitant s'engager dans le volontariat.

Bilan de 2011

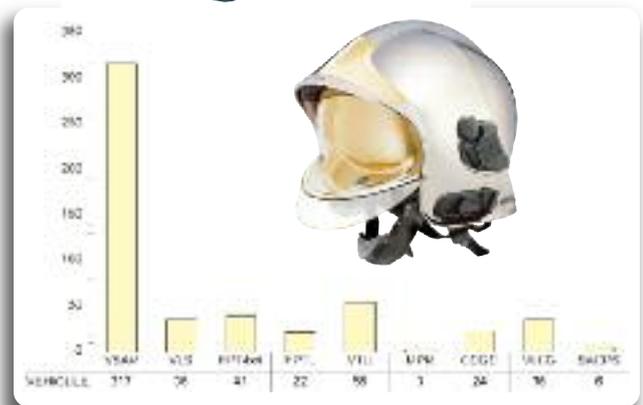
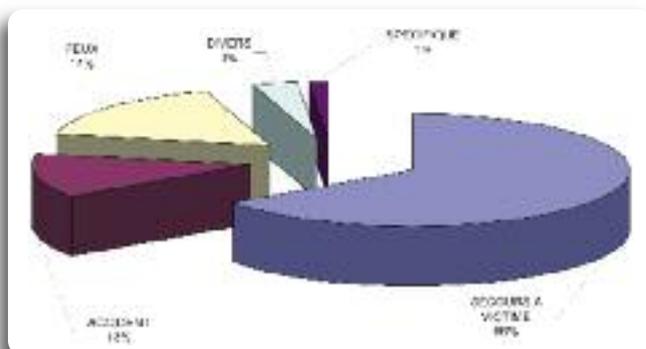
2010 : 506 interventions

2011 : 448 interventions



Une partie de l'effectif des pompiers Argentré Etreelles

	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
SECOURS A VICTIME	20	26	26	27	27	28	28	19	23	25	19	24	292
ACCIDENT	4	3	1	10	2	6	6	5	6	4	6	5	56
FELIX	6	2	12	6	2	11	2	4	9	7	6	10	77
DIVERS	1	1	0	3	0	1	2	3	0	1	0	3	15
SPECIFIQUE	0	0	0	0	0	2	1	0	2	0	0	1	6
TOTAL	31	32	39	46	31	48	39	31	40	37	31	43	448
2010	51	55	36	36	40	52	51	49	35	36	41	44	506
JOUR (7H - 19H)	16	22	24	31	21	29	23	21	29	23	17	26	282
NUIT (19H - 7H)	15	10	15	15	10	19	16	10	11	14	14	17	166



APEL

C'est sur deux évènements très appréciés que s'est achevée l'année 2011 pour l'association des parents d'élèves.

Le 3 décembre avaient lieu les manifestations pour récolter des fonds pour le téléthon. Le parcours Koh lanta a été grandement apprécié. Au total, c'est plus de 200 passages en solo ou en équipe qui ont occupé les bénévoles venus chronométrer nos sportifs en herbe ! Ainsi nos champions toute catégorie sont :

- Justin Davenel pour le parcours individuel
- Merlin Lejeune et Baptiste Louis en équipe

Tous les participants se sont vu remettre un diplôme avec leur classement par niveau. Félicitations à tous !, et merci pour la participation de chacun.

La semaine suivante, il y avait le rendez-vous tant attendu des artistes pour un nouveau spectacle sur le thème « **les arts du cirque** ». Sur des musiques entraînantes,



nous avons ainsi vu des clowns, des lions et leurs dompteurs, un éléphant, des jongleurs, des magiciens, des mimes, des funambules, des équilibristes, des acrobates...

A chaque interlude, le papi de Louna, Joseph, accompagnait les changements avec de la musique.

L'ouverture du spectacle a été précédé d'un relais concurrençant des élèves de CM2 et des professeurs. Ce relais gagné par les enseignants a mis une bonne ambiance pour débiter le spectacle.

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui aident à la préparation le samedi et/ou au rangement le dimanche.



Notre prochaine rencontre festive aura lieu le 29 juin 2012 pour la fête de fin d'année de l'école ouverte à vos familles. A noter aussi le 1^{er} juillet une ballade VTT organisée en association avec l'ASSE.

Ces temps se font dans une ambiance détendue et sont appréciés par les participants.

Toute l'équipe de l'APEL vous souhaite leurs meilleurs vœux pour cette année 2012.

La secrétaire,
C.Dizel

Grymda

Le Grymda – Ecole de Danse Modern'Jazz a fait sa rentrée le 14 septembre dernier à la salle parquet du complexe sportif. Christine Cloarec assure l'enseignement de la danse à une soixantaine d'élèves âgés de 4 ans à 18 ans.

Les élèves se produiront sur scène lors du gala annuel le Samedi 9 juin 2012 au

Parc Expo de Vitry.

Planning 2011/2012

- Mercredi 14 h 30 - 15 h 30 - CP/CE1
- Mercredi 15 h 30 - 16 h 15 - Eveil
- Mercredi 16 h 15 - 17 h 15 - CE2/CM1
- Mercredi 17 h 15 - 18 h 30 - CM2/6^e
- Mercredi 18 h 30 - 20 h 00 - Ados



Kinderboom

Et de 3 pour le Téléthon

Kinderboom a coordonné, avec de nombreuses associations de la commune, pour la troisième année consécutive, le Téléthon. Le public s'est déplacé en nombre. Fort de ce succès, le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain, les idées fourmillent déjà ...

Les vacances de Noël au Centre de Loisirs

Kinderboom a ouvert ses portes la 1^{ère} semaine des vacances scolaires de Noël. Les enfants ont pu préparer cette grande fête et également jouer en attendant la venue du légendaire et mythique personnage à la barbe blanche.

Cinq journées à thèmes ont ainsi été proposées : cuisine, cinéma (avec la projection du film « Les Schtroumpfs »), décoration de sapin et deux journées axées sur le jeu. Un loto a d'ailleurs été organisé et très apprécié par les enfants.

Le vendredi a été le moment choisi par le Père-Noël pour faire une halte et venir saluer les enfants de Kinderboom.

Votre équipe bénévole

Gym volontaire

Le bureau de la Gymnastique Volontaire profite de ce début d'année 2012 pour adresser ses vœux à toutes ses adhérentes (65 cette année).

C'est dans une ambiance chaleureuse et amicale que la saison a débuté en septembre 2011 avec au programme pour l'entretien d'une bonne condition physique : **renforcement musculaire, coordination, étirements, relaxation...**

L'évènement de cette rentrée a été l'arrivée d'une nouvelle animatrice très appréciée des pratiquantes : **Laetitia Piedinovi**,

titulaire d'un Brevet d'Etat pour le cours du mercredi,

Le cours du lundi de 15h à 16h destiné plus particulièrement aux seniors compte 25 licenciées assidues et motivées par la recherche du bien être et par le maintien du capital santé. Cette séance, animée par **Renate Lemée**, toujours pleine d'humour, est adaptée à la condition physique et aux possibilités de chacune. C'est aussi une heure de détente et de bonne humeur.

Si en ce début d'année, vous avez pris la bonne résolution de faire du sport, vous



pouvez toujours nous contacter au 02 99 96 69 25 ou au 02 99 96 75 25 ou encore au 02 99 96 58 33 pour nous rejoindre le **mercredi soir de 20h30 à 21h30** ou le **lundi de 15h à 16h**. (1 cours découverte gratuit).

Nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Le bureau de la GV

Etreilles Basket

En ce début janvier, voici un bilan à mi saison de notre activité.

Les résultats sportifs sont satisfaisants : Les équipes fanions en Seniors Hommes et Filles se classent en milieu de tableau et devraient assurer leur maintien respectivement en Ligue Régionale 1 et en Pré Région. D'une manière générale, l'ensemble des équipes a effectué une bonne première partie de saison avec notamment les équipes Cadets, Poussins au plus haut niveau départemental. A cela, il faut ajouter les bons résultats de l'équipe de Basket Détente avec à la clé une victoire au tournoi de Liffré.

Bravo à tous et à toutes.

Le Basket à Etreilles, c'est aussi l'occasion de partager des moments conviviaux et chaleureux lors de la soirée Choucroute fin octobre (plus de 500 personnes) et lors de l'Arbre de Noël organisé par l'Ecole de Mini Basket mi décembre. Ces évènements sont toujours appréciés et rencontrent un franc succès.

Nous vous donnons rendez-vous à la salle Omnisport le samedi et le dimanche pour encourager nos 21 équipes engagées en championnat et soutenir les bénévoles et les entraîneurs.



*Entraîneurs : F Paysan , F Mauxion , B Turmeau , R Cheval (Abs : C Mauxion)
Dans le désordre: BETIN Carlane-BILHEUDE Lucas-FESSELIER Rose-FREREUX
Eugénie-GAUDINKerrian-GOISBAULT Emma-HEINRY Jade-LEROUX Maël-PARIS
Gurvan-ROCHER Lou-Eva-JAMIER Aurélie-JOUAULT Rose-MONNERIE Oscar-ORHAN
Flavien-TRICOT Ilona*

Le bureau de l'E.S.E.

Tennis Etreelles Détente

La saison se poursuit avec les entrainements hommes et femmes ainsi que le championnat par équipe pour les hommes. L'équipe 1 joue la phase de montée pour l'accession en D2. L'équipe 2 quant à elle, joue en D4 (phase de descente).

Le 13 janvier, les licenciés et leurs familles se sont réunis pour déguster la galette des rois.

Nous vous invitons d'ores et déjà à vous inscrire au tournoi annuel ouvert à tous

les Etrellais(es). Le tournoi débutera le 19 mars et terminera le 17 juin avec les finales hommes et femmes. L'occasion pour vous de ressortir les raquettes et de jouer quelques matchs dans un esprit de détente et de convivialité.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Olivier pour les hommes au 06 83 97 90 33 ou Anne pour les femmes au 02 99 75 23 68.

Le bureau du TED.



Tournoi de tennis

du 19 Mars au 17 Juin 2012

Ouvert aux etrellais(es) non-licencié(e)s

Inscriptions:

Claire des inscriptions: 19 Mars 2012

Engagement: 5€

CONTACTS:

* Olivier BOBIEFF - 0683 979033
o.bobieff@clubfoot.fr
Tennis@clubfoot.fr

* Anne KHALIL - 0299 752368
anne.khalil@clubfoot.fr



Tennis Etreelles Détente - www.clubfoot.fr/etrelles

Volley-Ball



VOLLEY-BALL

Le Club de Volley d'Etreelles a obtenu de très bons résultats sportifs pour ce début de saison pour les matchs aller.

↳ l'équipe Mixte, se retrouve 3^{ème} du classement sur 10 équipes.

↳ l'équipe d'honneur se retrouve 1^{ère}, malgré la montée en début d'année.

Notre nouveau but de classement : « Meilleures équipes » la sera juger les plus grandes difficultés pour les équipes adverses pour s'accrocher et remonter dans le classement.

Navajo's Country et Etreelles Volley s'associent pour organiser une soirée country le Samedi 5 MAI.

Nous recherchons un sponsor pour nos affiches publicitaires.

Pour plus de renseignements pour la soirée country : Contacter le 06 33 73 75 14.

Pour plus de renseignements sur le Volley à Etreelles, appeler Yves Jouvet ☎ : 02 99 96 52 17

📧 : etrelles.volley@clubfoot.fr



BAL COUNTRY

ETRELLES (35)

Salle des Sports, sur parquet

Bal et initiation animés par

Navajo's Country

Groupe d'Etreelles

Petite restauration et buvette sur place

Samedi 5 Mai 2012

à partir de 20h
entrée 5€

Organisé par le Club de Volley d'Etreelles
Et Animé par Brigitte

Info : 06 33 73 75 14 ou 06 16 44 43 40. Gratuit pour les moins de 18 ans.

<http://www.clubfoot.fr/etrelles>

Etreelles commune voisine de Vitry entre Rennes et Laval






Cabaretrelles

Le spectacle « Cabaretrelles » a connu un nouveau succès en 2011 avec un millier de spectateurs rassemblé sur deux soirées. Un chèque de 4000 euros a pu être remis à l'association « la cordée bretonne ». Il s'agit d'une antenne locale de l'association « A chacun son Everest ». Ce don servira à accompagner des enfants atteints de cancers, pour un séjour en montagne.

Pour les personnes intéressées, un coffret dvd du spectacle 2011 est en vente au tabac-presse « la plume d'or » au prix de 10 euros. Des photos et vidéos sont également visibles sur le site www.cabaretrelles.com

Le soutien continu du Public nous invite à poursuivre notre action pour 2012 et un nouveau spectacle est en préparation. Nous donnons rendez-vous à tous les spectateurs le vendredi 24 et samedi 25 août 2012, à 20h15, à la salle de sports. Les billets seront mis en vente comme d'habitude à une date qui sera précisée ultérieurement.

Par ailleurs, nous aurons la chance d'accueillir le vendredi 23 mars 2012 à Etreilles le chanteur Philippe POIRIER. Il avait été plébiscité par le public lors du dernier spectacle « Cabaretrelles ». Pendant son concert d'une 1h30, il interprétera les répertoires de Brel, Reggiani, Ferrat etc... Un



Philippe POIRIER en concert à Etreilles le vendredi 23 mars 2012

moment unique de chansons Françaises, à 20h30, à la salle Saint Hippolyte.

Il est prudent de réserver ses places au plus tôt au 02.99.96.52.97 ou au 02.99.96.65.44. Prix d'entrée 6euros.

VIET VO DAO " Les Dragons verts"



Le club de Viet Vo Dao souhaite à tous une belle année 2012.

Le groupe a été heureux de participer au téléthon: démonstration et initiation aux plus jeunes.

Cours : Enfant - mardi de 18h à 19h / Adultes - mardi de 19h30 à 21h30 vendredi de 18h30 à 20h

Contacts :

Yann Girard : 06 49 64 59 57

Maître NGUYEN Dan Viet Gérard entouré des professeurs et élèves d'Etreilles lors d'un stage.

Anim'Etreilles

Depuis 3 années maintenant l'Association Anim'Etreilles vous propose la soirée de la Saint Sylvestre qui remporte un vif succès aussi bien pour les habitants d'Etreilles que les personnes des alentours proches.

Cette soirée festive et conviviale permet à chacun de passer de bons moments dans un esprit de fête et de convivialité, et surtout de pouvoir passer une fin d'année sans rester seul.

L'association Anim'Etreilles sera cette année aussi présente pour la Fête de la musique

au mois de juin et vous proposera courant septembre une exposition extraordinaire d'objets anciens à deux, trois et quatre roues, en espérant bien sûr que cela vous plaira et que vous serez nombreux à admirer ces merveilles.

Anim'Etreilles cherche toujours des bénévoles qui pourraient rejoindre notre Association afin de pouvoir proposer toujours plus à tous les Etreillais. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres d'Anim'Etreilles que

vous connaissez tous maintenant.

Anim'Etreilles est aussi à l'écoute de vos propositions si vous souhaitez que nous organisions une soirée ou une manifestation qui vous tiennent à coeur.

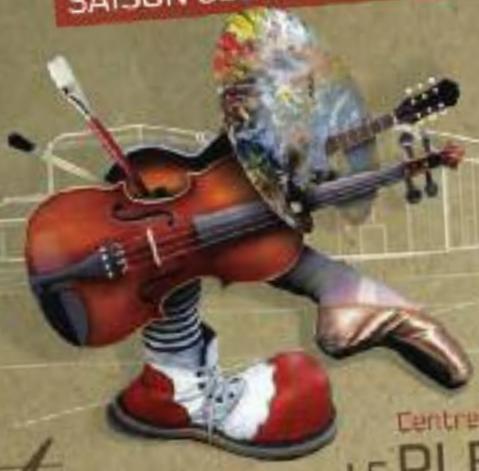
Anim'Etreilles vous souhaite donc une très bonne année 2012 à tous et vous dit à très bientôt.

Le président
J. du Mesnil-Adelée

ARGENTRÉ-DU-PLESSIS

SAISON CULTURELLE

ARGENTRÉ-DU-PLESSIS
SAISON CULTURELLE 2011-2012

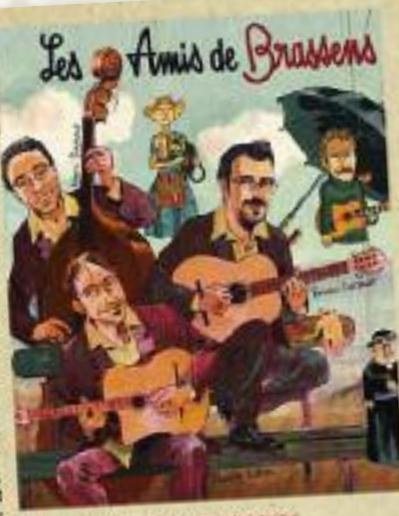


Centre Culturel LE PLESSIS SÉVIGNÉ

« C'est à vous de plus en plus d'être de l'homme à l'homme » ANDRÉ MALRAUX

Chanson Samedi 10 mars 20h30

LES AMIS DE BRASSENS



Ce trio créé par Bruno GRAMIER, jouait et interprétait du Gipsy. Ils ont enregistré plus de 20 ans, et ce le jour en 2006 à l'occasion du festival parisien « L'intégrale des chansons de Brassens ». Leur répertoire est très varié : « L'écopé en vers », « Son parti pris », « Mandé pour la liberté », « L'opéra de la vie », et tout cela accompagné notamment le quatuor des lentes, mais également la rythmique à la guitare George, Bruno Gramier et l'ensemble de la musique française.

Préparez l'APM, réchauffez le volant, revêtez la sécurité des masques de l'histoire en proposant des interprétations originales sur scène à l'aise.

Le chanteur et guitariste ALAIN LEBLANC vous complétera la soirée en y apportant la rigueur de son jeu d'interprétation et la délicatesse de son écriture.

Une grande diversité de styles, une voix et des textes uniques, également et traditionnels sur des textes « à la Brassens » et les jeunes du monde entier ont toujours pu trouver à l'aise de comprendre et choisir des chansons impossibles.

• Durée : 70min / Tarif : 7,5 €, 12 €, 2,50 €

PLAN D'ACCÈS :



Centre Culturel Le Plessis Sévigné
 Allée du Plessis Sévigné
 35000 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS

Tél. 02 99 06 20 00
 Mobile : 06 14 30 13 00

Danse

Samedi 16 Juin 2012 20h30
Dimanche 17 Juin 2012 15h

ARRÊT SUR IMAGES

101 4 000 1/2 DE DANSE

• Durée : 2h15 environ

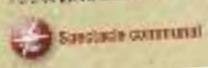
Prix Tarif : 6 € / 10-18 et étudiants : 3 € / Moins de 10 ans : 1,00 €



INFORMATIONS PRATIQUES



Accès aux spectacles
 Devant et à la salle, nous mettons à votre disposition un service de location de fauteuils pour les personnes à mobilité réduite. Dans le respect de la réglementation, nous ne pouvons pas garantir l'accès à tous les spectacles.



PLAN D'ACCÈS :

DIRECTION VITRÉ

DUP

ANS



12 places disponibles

[BAC PRO PSPA]

Pilotage des Systèmes de Production Automatisée



Renseignements

Pour vous renseigner sur cette formation :
Lycée Technologique et Professionnel Jeanne d'Arc (Vitré)
www.jeanne-darc-vitre.fr
Jean-Yves GOMMELET
02 99 75 38 79
sec.letp.jeanne-darc.vitre@wanadoo.fr

Lycée Saint-Etienne (Cesson-Sévigné)
www.lycee-st-etienne.org
Michel HOUEE
02 99 83 97 40
michel.houee@lse35.fr

Retrouvez vous sur
Facebook
"Bac Pro PSPA Vitré"

MAIRIE DE VITRÉ, 2017
www.vitre.fr





Les têtes d'œufs

Matériel :

- Un gros œuf à la coque et un coquetier
- Des graines de lentilles
- Du coton, De l'eau
- Des feutres, du scotch
- Un rouleau en carton (rouleau du papier toilette)

Réalisation :

- 1 - Garde ton œuf à la coque (quand tu as fini de le manger) et nettoie-le soigneusement.
- 2 - Remplis ton œuf jusqu'au 3/4 avec du coton et mets de l'eau jusqu'à ce que le coton soit bien imbibé (si l'eau est plus haute que le coton, renverse-la dans l'évier). Pose tes graines de lentilles sur le coton et arrose-les un tout petit peu.
- 3 - Pose ton œuf dans un coquetier et pose-le dans un endroit sombre et chaud jusqu'à ce que les lentilles commencent à pousser. Arrose souvent les lentilles, même en petite quantité : il ne faut jamais qu'elles soient sèches : au bout d'un ou deux jours tu verras "l'enveloppe" de la lentille - que l'on appelle tégument - s'ouvrir et quelque temps après tu verras de petites pousses blanches. Pendant que les lentilles poussent, tu peux préparer ton Monsieur ou ta Madame œuf. Crée un dessin.
- 4 - Quand les petites pousses blanches deviennent vertes, tu vas arroser moins souvent. C'est le moment de colorier un visage sur ton œuf avec tes feutres ! La coquille sera plus sèche, tu pourras alors dessiner les yeux, le nez et la bouche de Mr ou Mme œuf.
- 5 - Une fois que tu as dessiné le visage de ton œuf, pose-le sur le rouleau, et le tour est joué ! Il ne reste plus qu'à attendre que les cheveux poussent.



SUDOKU

Le sudoku du printemps numéro 1
niveau facile

4	7	8		3				9
9	3			4				8
			1	9		7	3	
	1	7			6	4		
	6	5		3	1		8	
			8	6		7		
3		4		1				6
	2			4				1
		7	3	5		2	9	

Le sudoku du printemps numéro 2
niveau difficile

3						4		
					4		5	3
4	1							8
			9	5				3
1	8	5	6	9				2
	4			1		6	8	
6								
	7	8						9

Le sudoku du printemps numéro 3
niveau moyen

4		6						2
			1					
5		9		7				6
	4		9	5				3
8					2			
			3	6	8			5
3	7						4	
	6			3	2			9
				4	1	5		

Les Classes 1 de 1981





Les Classes 1